



EDITO

2020, une année à oublier ?

Une maladie a presque arrêté l'activité humaine. Nos habitudes sociales ont été bannies. Voyages, concerts, mariages et autres événements traditionnels ? Annulés ou reportés ! Quelle tristesse! Cet invisible virus a causé des dégâts sociaux et économiques tangibles.

Que de malades, d'angoisses et de deuils, que de chômage, de précarité dans un pays pourtant réputé riche ! Un brutal rappel que vie ou situation économique ne sont pas éternelles, qu'il faut savoir les apprécier et préserver.

Que tirer de positif de cette expérience? L'inventivité dont on a fait preuve pour entretenir les liens patiemment tissés, ces moments de solidarités intenses, ces yeux qui brillent pour refléter les sourires masqués, tous ces morceaux de complicité formant ce puzzle d'humanité indispensable. Au moment de tourner la page 2020, gardons-les.

Les nouvelles de vaccins, même s'ils ne seront pas la panacée, ni disponibles immédiatement, peuvent laisser espérer une année 2021 moins chamboulée. Mettons l'essentiel au centre, soit la vie humaine. L'économie doit être à son service, non le contraire ! Profitons de cette crise pour réinventer un monde moins injuste.

Alors, il sera possible de laisser enfin tomber nos masques et sourire à la vie en retrouvant nos proches en chair et en os. Avec cet espoir, la rédaction vous souhaite une bonne nouvelle année.

Anne-Lise Berger-Bapst



Calendrier de l'Avent géant dans les rues de Versoix (lire l'article en page 3)

PUBLICITE

PUBLICITE



ETUDE D'AVOCATS A VERSOIX PICOT & ASSOCIES

L'Etude Picot & Associés – seule Etude d'avocats implantée dans la région – vous accueille dans ses locaux sis à Versoix, au 100 route de Suisse, pour vous assister dans divers domaines du droit.

Bénéficiant d'une longue et solide expérience, l'Etude représente, en particulier, la clientèle suisse et internationale devant les autorités judiciaires (pénales, civiles et administratives).



Droit du travail - Droit pénal - Droit du bail
Droit du divorce
Droit des assurances sociales et privées
Droit des étrangers - Droit de la circulation routière
Droit des contrats - Droit commercial

En plus des services adressés aux personnes privées, les avocats de l'Etude conseillent également les entreprises (artisans, PME et multinationales) pour tous les volets inhérents à leur activité commerciale.

100, route de Suisse - 1290 Versoix - Tél. +41 22 318 56 56 - Fax. +41 22 318 56 50 - www.picot-avocats.ch

Associated with Zhongtong Cecheng Law Office, Beijing, China

ESPACE SANTÉ

S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE!

FITNESS SANTÉ
PHYSIOTHÉRAPIE
OSTÉOPATHIE
GYMNASTIQUE DU DOS
PILATES
DRAINAGE LYMPHATIQUE / MASSAGE
PODOLOGIE / PÉDICURIE
RÉFLEXOLOGIE
FASCIATHÉRAPIE
ACUPUNCTURE
GYROTONIC® / GYROKINESIS®
HYPNOTHÉRAPIE
HYGIÈNE DENTAIRE
SOINS ESTHÉTIQUES
RESTAURANT « LE COUP DE CŒUR »

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h
Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
www.esbellevue.ch



OMBRALIS
STORES & VITRIERIE

Dépannage
Installation
Motorisation

022 755 12 55
www.ombralis.ch

Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

ESPACE SANTÉ

VOTRE SANTÉ. NOTRE PRIORITÉ !

APRÈS UN CANCER DU SEIN, RETROUVEZ
UNE VIE ACTIVE ET VOTRE FÉMINITÉ
GRÂCE À NOS PHYSIOTHÉRAPEUTES

VENEZ DÉCOUVRIR
NOTRE NOUVEAU CONCEPT



Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h
Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
espace-sante-bellevue.ch

L'équipe du Versoix-Région vous souhaite

ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

3S TECHNIC IP

3S TECHNIC

PARTICULIERS | ENTREPRISES
EQUIPEMENTS & SERVICES

TELEPHONIE IP | ALARMES IP
RESEAU | VIDEO SURVEILLANCE

**VOTRE PARTENAIRE LOCAL
SWISSCOM & CERTAS**

**WWW.3S-TECHNIC.CH
022 950 4000**

Abo.mensuel paroisse

Vous le savez peut-être déjà, de nombreux événements se déroulent tout au long de l'année au sein de votre paroisse. Cela vous intéresse ? N'attendez plus et abonnez-vous au bulletin mensuel "Paroisses Vivantes" UP Jura.

Abonnement annuel : CHF 40.-
Abonnement soutien : CHF 50.-

CCP Bellevue 14-551752-9
CCP Versoix 12-13096-1
CCP Collex 12-7286-1
CCP Pregny 12-7286-1

Secrétariat du secteur à Versoix ouvert tous les matins de 8h00 à 11h30 Tél. 022/755 12 44
E-mail : versoix@cath.ge.ch
Site internet http://www.cath-ge.ch/jura

Apparence coiffure

Apparence Coiffure
Maîtrise fédérale

Coiffure 022 755 48 41

23, Av. Adrien-Lachenal - Versoix
www.apparencecoiffure.ch

Ateliers enfants

WWW.LABAMBOUSIERE.CH

NOUVEAU A VERSOIX!

ATELIERS NATURE DU MERCREDI

PROMENADE OBSERVATION
PARCOURS MOTEUR EXPLORATION HISTOIRES JEU LIBRE

ENFANTS DE 4-8 ANS

Avocats

Permanence d'Avocats de Versoix
Consultations dans tous domaines juridiques

Sans rendez-vous, les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h

CHF 45.- la consultation

5, ch. Versoix-la-ville-1290 Versoix
022 779 25 86

Avocats

ETUDE D'AVOCATS A VERSOIX
PICOT & ASSOCIES

Droit du travail - Droit pénal - Droit du bail
Droit du divorce
Droit des assurances sociales et privées
Droit des étrangers - Droit de la circulation routière

**100, rte de Suisse à Versoix
022 318 56 56 - www.picot-avocats.ch**

Droit des contrats - Droit commercial

Cabinet hygiéniste dentaire

ESPACE SANTÉ

Nathalie Lutzelschwab
Hygiéniste dentaire diplômée ES

10 ans d'expérience à Versoix et 18 ans à Bernex en pratique privée

Reçoit sur rendez-vous
Tél. 022 959 70 70
n.lutzelschwab@espace-sante-bellevue.ch

Parking gratuit - Accès mobilité réduite

Ch. des Limites 1A - 1293 Bellevue
www.espace-sante-bellevue.ch

Canalisation

Nettoyage de vos canalisations
Débouchage Curage des canalisations
Contrôle et inspection de vos canalisations avec caméra
Entretiens de vos canalisations

OFFRE SPECIAL Pour seulement 590.-

Tél. 022 950 02 07 / 078 612 52 53
Route de Suisse 46 - 1290 Versoix www.sos-sc.ch

Centre médical et dentaire

Pure Clinic
INSTITUTIONS DE SANTÉ

Votre pool de compétences en médecine humaine & médecine dentaire à Versoix

Urgences 6j/7
0800 800 750

Grand-Montfleury 54 - 1290 Versoix
www.pureclinic.ch

Coiffure et Esthétique

Jean-Louis David
Coiffure et Esthétique

lundi au jeudi 9h - 18h
vendredi 9h - 19h
samedi 9h - 15h

Rampe de la Gare à Versoix
022 755 11 41
www.jeanlouisdavid.com

Danse

école de danse & galerie

Ballet classique
Initiation des 3 ans

Direction artistique
Prina Duzsch | 19, route de Suisse | 1290 Versoix / Genève
Tél : +41 79 236 2435 | danceart7@gmail.com
www.danceart7.com

Dépôt-Vente: Elle et Lui

LA DEGRIFF
RETOUCHES
COUTURE

2, rampe de la Gare - Versoix
079 329 99 39

Ecole de Musique

ASSOCIATION
Créa Notes
ECOLE DE MUSIQUE

Piano, harpe, flûte à bec, violon, violoncelle, guitare, percussions
chant et initiation musicale

Rue des Moulins 23 - 1290 Versoix
www.ecole-musique-croqnotes.ch
Tél. 022 779 31 41 / 079 706 78 33

Ecole de Musique

MMV
mmv@mmv.ch
076/365 28 13

trompette, trombone, cor, baryton
saxophone, clarinette, percussion,
basson, haut-bois, flûte traversière

pré-solfège dès 6 ans
solfège dès 7 ans

Ecole de Musique

Clarinette, flûte à bec
flûte traversière, guitare, piano
saxophone, violon, violoncelle
formation et initiation musicale
éveil musical (cours parent-enfant)

Route de Sauvigny 2, 1290 Versoix
022 329 67 22
administration@conservatoirepopulaire.ch
CONSERVAIREPOPULAIRE.CH

Esthétique

Institut de beauté
PRIVILEGE
soins corps et visage

Soins du visage
Maquillage permanent
Soins des pieds et des mains
Épilation électrique et à la cire

Dominique Gindre 11 ch de la Pie
022 300 47 85 1292 Chambésy

Fiduciaire

Créer ou développer votre entreprise, fiscalité, domiciliation, déclaration fiscale, faites appel à des professionnels. Depuis plus de 30 ans à Versoix. Entretien conseils offert.

S F S www.sofidad.com
022 755 62 22

Fleuriste

GATILA Fleurs

compositions florales
décorations végétales
abonnements / événements
cours d'art floral

www.gatila-fleurs.ch
Rampe de la gare 3
022 547 40 42

Gymnastique

FSGV FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
SECTION DE VERSOIX

filles, garçons dès 3 ans
adolescents et adultes:

Gymnastique, athlétisme, volley-ball

www.fsg-versoix.ch

Gym Parents-Enfants

Vous désirez:
Rencontrer d'autres parents et enfants dans une ambiance conviviale
Profiter de participer aux diverses manifestations de l'AGG
Notre programme est varié (nous essayons de donner des leçons à l'extérieur, parcours Vita, piste finlandaise, ...)

GYM PARENTS-ENFANTS (2 ½ à 4 ans)
Mardi 17h30 - 18h30

Comment s'inscrire ou avoir des renseignements :
Christiane Forel : 079 336 31 14
christiane.forel@agg.ch

Horloges - Réparations

HENRY MAYSTRE - HORLOGER

022 329 23 82
9, Rue de la Puizerande
info@heurevive.ch

Infirmière indépendante

Entreprise privée de soins infirmiers à domicile

Cynthia MARTELLY
secteur Versoix et périphéries
076 514 57 75
cynthia.martelly@gmail.com

Massages

NOUVELLE ADRESSE
Louise STORIONE
Equilibre et Bien-Etre

Massages
- classique
- intuitif
- bien-être
- métamorphique
- réflexologie plantaire
- Aromatouch

Tél: 079 687 34 35
Chemin Ami-Argand 3 - 1290 Versoix

Meubles Kranck

RESTAURATION DE MEUBLES

Atelier d'ébénisterie

Dressings sur mesures
Devis gratuit

MEUBLES KRANCK

55 rte des Fayards 1239 Collex-Bossy
022 774 18 19 / info@meubleskranck.ch

Multi Services

Déménagements, Transports
Débaras, Nettoyages

vivar
MULTI SERVICES

Livraison de vos achats en magasin (Ikea, Conforma)
Peinture après déménagement
Service de débaras et de déchèterie
Nettoyage de fin de bail

Camion 23 m3 Devis gratuit
076 6938794 / www.vivar.ch

Paysagiste-Jardinier

JARDIN EXPRESS
JARDINIER-PAYSAGISTE

H. FATON

Rte de St-Cergue 9
1295 Mies
078 895 67 87
022 950 02 04
www.jardinexpress.ch
jardinexpress@hotmail.ch

Entretiens-Plantations
Taille-Élagage / Abatage
Nettoyage Piscine
Dallage-Clôture
Gazon

Avec un prix tout en souplesse 45 CHF de l'heure

Pharmacie

Vos Pharmacies à Versoix

Livraisons à domicile rapides et gratuites

Montfleury 022 755 55 49
Versoix 022 755 10 00
Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h30
Colombières 022 755 12 87

www.versoix-pharmacies.ch

Rénovation

AGROTHERM

SANITAIRE CHAUFFAGE
POMPE A CHALEUR
EXPO CUISINES BAINS
RENOVATION

022 950 02 02 www.agrotherm.ch
Route de Suisse 46 1290 Versoix

**Sanitaire / Ferblanterie
Couverture / Charpente**

ERIC PORTIER SA

Ferblanterie - Charpente - Couverture - Installations sanitaires - Dépannage

Transformation - Rénovation

Entretien - Dépannage
De la conception à la réalisation, nous trouverons avec vous les solutions qui vous correspondent

1290 Versoix / 022 788 09 90
eric-portier@eric-portier.ch
www.eric-portier.ch

Santé Globale

VENTOUSES
MASSAGE LOMI LOMI
MASSAGE PROFOND DE LA TÊTE
MASSAGE CIRCULATOIRE DES JAMBES

REFLEXOLOGIE - REIKI
FLEURS DE BACH - NUTRITION
COURS DO-IN MENSUEL le vendredi

Mariette Streit / 079 579 54 58

Stores, Vitrierie

Vitrierie de Versoix
Votre partenaire depuis 25ans

VITRIERIE - STORES
MOTORISATION
DECORATION D'INTERIEUR
RIDEAUX - VOILETS
MOUSTIQUAIRES - VELUX

Rte de Suisse 36 - 1290 Versoix
022 755 32 88

Stores, Vitrierie

OMBRALIS
STORES & VITRIERIE

Dépannage - installation - motorisation

022 755 12 55
www.ombraLis.ch
Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

Taxi

Versoix TAXI Services

079/22 44 55 4

Too Blu

WWW.ACHATDOR.CH

N°1 DE L'ACHAT CASH
Nous achetons cash au cours du jour!

Tout or et argent pour la fonte.
Tous bijoux or et argent.
Toutes montres de marque.
Tous diamants montés et non montés.
Tous couverts et vaisselle en argent.
Toutes médailles et monnaies or ou argent.

Rte de Lausanne 337 - BELLEVUE



Edition :

Versoix Région
Case postale 515 / 1290 Versoix
E-mail: info@versoix-region.ch
CCP : 12-16757-3
IBAN: CH73 0900 0000 1201 6757 3

Tirage : 12500 exemplaires

(distribués à tous les ménages des communes de Bellevue, Céligny, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Genthod, Mies, Chavannes des Bois et Versoix).



Impression :

PCL Presses Centrales SA
Site : www.versoix-region.ch
Pour télécharger votre journal deux jours avant sa distribution.

Rédacteur responsable :

Michel JAEGGLE
Tél : 022 755 26 17
info@versoix-region.ch

Mise en page :

Nathalie TAMONE

Pour la Une :

Notre dessinateur Berset

Publicité :

Nathalie TAMONE
Tél. : 022 779 06 14
pub@versoix-region.ch

Réponse au concours 303



Bravo à tous nos lecteurs et lectrices qui ont répondu à notre concours.

Il s'agissait de reconnaître

Bertrand Theubet réalisateur de plusieurs films et documentaires, notamment pour la RTS.

Et c'est **Chloé VARRIN** de Versoix

que le sort a désigné comme gagnante de notre jeu.



Elle recevra les 50 frs de notre concours, avec les félicitations de toute l'équipe du Versoix-Région.

Rado : Calendrier de l'Avent géant

Décembre risque d'être moins festif que traditionnellement vu la crise sanitaire. Au moment où ces lignes sont écrites, les mesures qui seront appliquées durant la période des Fêtes ne sont pas encore connues.

Le Rado en collaboration avec l'association « Colore ta ville » propose à la population d'égayer l'Avent en décorant ses fenêtres avec des motifs selon les goûts de chacun afin qu'une atmosphère conviviale soit reflétée à travers toute la ville.

Au départ, le projet, organisé sur le pouce, était de s'inscrire au Rado avant le 23 novembre afin de recevoir une date précise

durant l'Avent pour éclairer sa fenêtre et du matériel pour bricoler. Toutefois, cette idée lumineuse peut être rejointe par tout un chacun, n'importe quel jour, histoire de montrer sa solidarité avec les voisins ou les passants.

Envie de participer ? n'hésitez pas à contacter le Rado par mail ou téléphone. D'ailleurs, le Rado pourra toujours mettre du matériel à disposition si nécessaire.

Peu importent les convictions religieuses ou éthiques, le mois de décembre est normalement signe de fêtes et événements en cascade dans notre région. Nous serons privés tant de la course

que des commémorations de l'Escalade ; Noël et Nouvel-An seront vraisemblablement célébrés en petits comités. Alors, bâtissons des ponts de lumière au-dessus de notre isolement forcé en décorant et éclairant nos fenêtres.

Ces illuminations originales seront un trait d'union entre les gens, un clin d'oeil, prouvant que notre humanité n'est mise en veilleuse que le temps de la crise sanitaire qui nous empêche de vivre normalement. Un symbole que l'amitié et la convivialité ne sont que des braises qui couvent: dès que le vent balayera les



mesures, les flammes du feu de joie brilleront à nouveau.

A votre imagination ! Que notre ville brille de mille feux, tous différents, tels des perles qui forment un collier.

Anne-Lise Berger-Bapst

Rues de Versoix

Exposition différée !



patrimoine versoisien

L'exposition de l'Association patrimoine versoisien sur les rues de Versoix est reportée à des jours meilleurs, en raison des restrictions liées à la maladie COVID-19.

Merci de votre compréhension !

Pour le comité de l'APV,
Yves Richard

Édito politique : Du déconfinement à la déconfiture



Le message est clair: il faut limiter les contacts, et redoubler de prudence en appliquant à la lettre le port du masque, l'hygiène des mains, et la distanciation sociale.

Là où tout devient moins clair, c'est que ce semi-confinement est désormais bardé d'exceptions; autant de compromis de circonstance qui donnent au dispositif de crise un fort arrière-goût de paradoxe. Un message limpide, plombé par une mise en oeuvre plutôt trouble.

Le compromis est un outil politique fort, permettant d'obtenir une grande adhésion dans les décisions prises pour gérer les affaires publiques. C'est une tradition, en Suisse, où les gouvernements ne sont pas majoritaires par nature. Peut-on pour autant faire du compromis avec le virus ?

Optimisme mal placé

L'été dernier, nos décideurs fédéraux et cantonaux étaient optimistes. Le conseiller fédéral Alain Berset (PS), alors en voyage chez nos voisins français, déclarait en marge du 14 juillet: « Ma conviction est que l'effet de surprise sanitaire de la fin février-début mars ne se reproduira pas ». Surprise ! Dès le milieu du mois d'octobre, le nombre de nouveaux cas sur le territoire national s'est mis à régulièrement doubler, selon les chiffres de l'OFSP.

À Genève, le mois d'août a été marqué par une circulation active du virus. Le Conseil d'Etat genevois, confronté à cette situation, annonçait le 17 août dernier que la récolte des noms aux restaurants allait

devenir obligatoire quelques jours plus tard. Préoccupé, oui, mais certainement pas pressé.

Cela même, alors qu'une politique de traçage robuste était fortement recommandée par les experts du monde de la santé depuis... le début du premier confinement, lorsque les conditions d'un déconfinement étaient à établir. C'est ce qu'expliquait l'épidémiologiste Julien Riou (Université de Berne) à nos confrères de la RTS, le 27 mars dernier : « Le meilleur scénario est celui d'un confinement qui éteint l'épidémie en diminuant drastiquement le nombre de cas, tout en relâchant progressivement le confinement avec des mesures pour contrôler la réémergence. (...) C'est pourquoi il est important de d'abord juguler l'épidémie, pour avoir ensuite suffisamment peu de cas pour pouvoir la suivre individuellement. ». De toute évidence, il y a eu du retard dans les mesures.

Un échec d'envergure continentale

Le semi-confinement d'aujourd'hui, c'est à contre-coeur qu'il a été appliqué. Les cantons voisins n'ont pas osé, y préférant des limitations importantes à l'ouverture des restaurants, bars, clubs, et de certains magasins. La précipitation révèle beaucoup de choses : lors de la seule semaine du 26 octobre au 1er novembre, le Conseil d'Etat genevois a serré la vis plusieurs fois de suite, symbole d'une situation qui lui échappait.

Bien pire : il a décidé d'annoncer le semi-confinement un dimanche, à 15h, et en l'absence du conseiller d'état Pierre Maudet (indépendant, ex-PLR), qui s'était fait porté pâle à cause... d'un test positif au COVID-19. C'est le troisième ministre genevois à avoir contracté la maladie, après Nathalie Fontanet (PLR) et Antonio Hodggers (Verts). Près de la moitié du Conseil !

Quelle intention se dessine derrière cette gestion de crise marquée par le compromis et le retard ? Est-il question de sauver l'économie ? Difficile d'y croire, tant ce but-là ne risque pas d'être servi efficacement s'il faut semi-confiner la population tous les six mois, tout en fermant les clubs et en limitant l'ouverture des restaurants le reste du temps. À l'inverse, le but principal est-il de sauver le plus grand nombre de vies et limiter la progression du virus ? Force est de constater, dans ce cas, que c'est un échec d'envergure continentale, tant Genève et les cantons romands sont touchés : parmi les plus frappés d'Europe au début du mois de novembre, selon le thermomètre proportionnel de l'Organisation Mondiale de la Santé.

De son propre aveu, la classe politique Suisse (romande) réagit plutôt qu'elle ne prévoit, afin de ménager le monde économique. Le 21 octobre, les HUG voyaient venir « un pic au moins aussi élevé qu'au printemps », selon son directeur Bertrand Levrat. Le Conseiller d'Etat Mauro Poggia (MCG) disait alors : « Nous sommes bel et bien dans la deuxième vague, n'attendons pas d'être submergés », avant de concéder : « Il nous importe néanmoins aujourd'hui d'éviter des discordances cantonales qui alimenteraient les incompréhensions au sein de la population. À ce stade, nous attendons de la Confédération qu'elle donne le la. ».

Ce là n'est pas venu, et la décision de semi-confinement a été prise à Genève seulement. Quant aux discordances cantonales, elles sont bien là: chacun fait à sa sauce, qu'il s'agisse des magasins, des restaurants, ou du régime de port du masque.

Quant à Anne Emery-Torracinta (Présidente du Conseil d'Etat genevois, PS), elle expliquait, toujours le 21 octobre, que « nous sommes partis pour un marathon.

Il faut trouver un équilibre entre les mesures sanitaires et la préservation du tissu économique. Le sentiment est tout à fait compréhensible, mais au vu du résultat, cela laisse l'impression d'une situation sanitaire qui est prioritaire... uniquement lorsqu'elle est absolument critique, et pas avant. Pour le bien de l'économie.

Le job d'élus n'est pas enviable

Il n'y a pas de solution facile à un problème aussi complexe. Préserver l'emploi est un enjeu crucial. Toutefois, le moment est venu de ré-examiner les choix consensuellement adoptés aux échelons nationaux et cantonaux, à la lumière d'une deuxième vague qui sonne comme un désaveu ; et alors que certaines autres régions du monde, pourtant fortement concernées par la première vague, ne souffrent pas autant que nous aujourd'hui.

Devant les premiers signes d'une deuxième vague, Genève a fait le choix d'un attentisme. Depuis, le canton a déclaré l'état de nécessité, et le Conseil Fédéral laisse aux cantons la liberté – et surtout le fardeau politique – d'assumer les mesures les plus dures.

Drôle de fédéralisme, drôle d'époque.

Texte et photo : Yann Rieder

PUBLICITE

Groupe Médical de Versoix

Urgences sur rendez-vous: Lundi au vendredi de 8h à 19h Samedi 9h à 13h 022 775 16 16

PUBLICITE

PUBLICITE

ATELIER OSN ORAZIO SPURI NISI

Une architecture respectant le bien-être de l'habitant et de l'environnement.

21, avenue Choiseul - 1290 Versoix
Téléphone : +41 22 779.29.88 - Portable : +41 79 206.70.31
E-mail : orazio@spuri-nisi.com - Site internet: www.spuri-nisi-architecte.ch

NOUS ACHETONS
IMMEUBLES, TERRAINS,
VILLAS, APPARTEMENTS.

ESTIMATIONS, PROMOTIONS
ACHATS, VENTES, IMMOBILIER,
RENOVATION

ALPINA SWISS IMMOBILIER S.A.
ROUTE DE SUISSE 46 1290 VERSOIX T. 022 950 02 05 www.alpina-sa.ch

Liposuccion Naturelle
Des ventouses à cellulite pour lisser et raffermir.

- améliore le flux sanguin
- stimule la production de collagène pour raffermir
- draine les toxines
- diminue les cellules graisseuses
- réduit la rétention d'eau et la stagnation.

Réservation en ligne: www.boddhiclinic.com

BODDHI CLINIC

Côté évangélique



Site: <https://versoix.egliseleibre.ch> Mail: versoix@eelg.ch



L'essentiel de Noël

Mais l'ange leur dit (aux bergers): « *N'ayez pas peur, car je vous annonce une bonne nouvelle qui sera une source de grande joie pour tout le peuple : aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur qui est le Messie, le Seigneur. Voici à quel signe vous le reconnaîtrez : vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une mangeoire.* » Luc 2.10-12

Imaginons que l'on se retrouve, il y a plus de 2000 ans, en train de suivre les pas de Joseph et Marie avant la naissance de Jésus. Joseph est obligé de voyager avec sa femme en fin de grossesse, depuis Nazareth où il habite jusqu'à Bethléhem, la ville d'origine de son ancêtre David. Le gouverneur romain a décidé de faire un recensement

Programme de l'église :
Les cultes dans notre salle sont suspendus mais sont diffusés en direct sur notre site <https://versoix.egliseleibre.ch/> tous les dimanches à 10h.

dans la région pour lever de nouveaux impôts. Le voyage est éprouvant, au milieu d'un foule en déplacement, et Joseph a hâte de trouver un abri sûr avant l'accouchement imminent. Le pays d'Israël est occupé par une puissance étrangère qui impose sa dure loi. Joseph et Marie sont juifs et espèrent que l'Éternel enverra son Messie pour délivrer le peuple selon les promesses des Écritures, et Marie sait que l'enfant qu'elle porte est le Sauveur annoncé. Il n'y a pas de place pour eux dans une auberge à Bethléhem, et c'est dans le caravansérail où les animaux sont parqués que l'enfant doit naître dans le bruit, la précarité et l'incertitude du lendemain. C'est dans la pauvreté, loin des soins attentifs d'une parenté et d'amis familiers, que l'enfant voit le jour et que Joseph et Marie vivent le premier Noël.

Depuis, d'innombrables fêtes de Noël ont été célébrées dans les familles, dans les églises et dans la société, de manière modeste ou dans le luxe ; de la lumière des bougies, on est allé jusqu'aux illuminations extrêmes des rues

et des magasins regorgeant de marchandises, atteignant la saturation et la perte de sens que nous connaissons de nos jours.

Cette année, avec l'irruption du Covid et les restrictions de toutes sortes, il va falloir réinventer notre façon de fêter Noël, réfléchir pour trouver des solutions qui sauvegardent le lien avec ceux que nous aimons, sans les mettre en danger. Comment garder l'essentiel de cette fête, cette espérance vivante qui va nous donner la force de surmonter nos craintes, nos souffrances et nos deuils, et affronter l'avenir ensemble avec courage ?

A Noël, c'est Jésus qui est le sens du message de salut annoncé par les anges, la Bonne Nouvelle qui est toujours actuelle pour toute personne qui met sa confiance en Lui. Du début à la fin, dans des conditions de plus en plus difficiles, Jésus a donné sa vie pour que nous vivions la nôtre malgré tout, dans la reconnaissance, la joie et la paix.

Marie-Laurence Berkovits

Côté protestant

Bienvenue à toutes et tous !!!

Paroisse protestante de Versoix – 7, route de Sauvigny – Versoix

Tél. 022 755 27 57 – fax 022 755 27 55 - versoix@protestant.ch - versoix.epg.ch -

Pasteur : Bruno Gérard

Ouverture du secrétariat : mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30

Noël 2020, attente et promesse

À l'heure où je rédige cette chronique pour le mois de décembre, une seule chose est acquise : Noël aura lieu le 25 décembre !!! Tout le reste semble pour l'instant bien flou et incertain.

Avec qui le fêterons-nous ? Où le fêterons-nous ? ... voilà bien des questions auxquelles nous sommes bien incapables de répondre aujourd'hui. Alors plutôt que de proposer un tableau des cultes pour la période de Noël, nous préférons vous offrir une attente paisible et une certitude. Il est important même dans l'incertitude de pouvoir avancer et vivre ce temps de fête qui approche malgré tout.

Pour l'attente, la paroisse vous offre de suivre un calendrier de l'Avent pour cheminer vers Noël.



(<https://calendar.myadvent.net/?id=b2d750167a7a7917bd554bdbfd640601>)

La certitude dont nous voulons témoigner peut s'écrire ainsi : à Noël, Dieu vient habiter au milieu du monde. Alors même si nous ne fêtons pas Noël comme « d'habitude », le message de Noël en devient encore plus puissant, Jésus, petit enfant né dans le dénuement, apporte à la terre une force de vie.

Que cette force vous rejoigne ...

Pasteur Bruno Gérard

Chaque jour jusqu'au 25 décembre, une fenêtre s'ouvre sur une recette, un bricolage, un clin d'œil de jeunes ou une production des enfants, un culte ... Le calendrier est virtuel et accessible à tout un chacun.

Alors si vous avez envie de nous rejoindre voici le lien où se trouve le calendrier :

Pour recevoir des informations ou échanger avec le pasteur, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : p.bruno.gerard@gmail.com.

Vous trouverez aussi sur le site de la paroisse toutes les informations sur une éventuelle reprise des cultes ... <https://versoix.epg.ch/>

Fêterons-nous Noël et Nouvel An ?

Ce journal mensuel a été finalisé le 20 novembre. Autant dire que la page paroissiale a été conçue dans l'espoir que les conditions sanitaires permettraient de fêter dignement Noël, cette commémoration primordiale, tant culturellement que socialement !

Quand bien même les églises ont moins de succès que d'antan, notre société vit encore au rythme du calendrier chrétien bien ancré dans notre ADN.

Notre pays a aussi accueilli des frères et sœurs venus d'ailleurs, ils ont enrichi les traditions partagées. Le mois de décembre est celui des retrouvailles en tous genres pour lesquelles on

se réjouit longtemps à l'avance. En être privé serait vraiment frustrant.

Le Conseil d'Etat n'aura pas pu prendre de décision "juste" pour décembre. Il aura tort "culturellement – socialement et culturellement" si les mesures sanitaires ont été maintenues et "épidémiologiquement" dans le cas contraire. Difficile d'être à sa place !

Quelles que soient vos habitudes, vos convictions et les conditions imposées ces prochains temps, n'oubliez pas que l'essentiel est l'humain, votre parent, ami, collègue ou voisin. La crise que nous vivons actuellement est justement l'occasion de s'en

souvenir ... et d'être inventif pour garder le lien social !

Belles Fêtes à toutes et tous ... ne perdez pas courage ! Gageons surtout que l'année 2021 nous permettra de voir le bout du tunnel, tous ensemble, parce que nous aurons retrouvé le sens de cette notion "solidarité". Il s'agit-là d'un point positif essentiel de cette maudite crise... pourvu qu'il perdure à terme !

Anne-Lise Berger-Bapst

PS : pour des informations plus actuelles, les sites des paroisses et autres associations doivent être consultés. Ils sont mis à jour le plus régulièrement possible...

Côté catholique



Secrétariat: Ch.Vandelle 16 à Versoix

Tél: 022 755 12 44 / versoix@cath-ge.ch / www.upjura.ch



Décembre

Toutes les annonces pour le mois de décembre 2020 et janvier 2021 sont sous réserves des nouvelles directives qui seront données par le Conseil d'Etat de Genève, le Diocèse LGF et le Vicariat de Genève. Merci de consulter le site : www.upjura.ch

	<p>Jeudi 3 décembre 2020 à 20h00, Veillée de Prière</p> <p>Dimanche 6 décembre 2020 à 10h30 Messe avec les petits</p> <p>Mardi 8 décembre 2020 à 20h00 Messe de l'Immaculée Conception</p> <p>Vendredi 11 décembre 2020, 6h30 Messe florante</p> <p>Dimanche 13 décembre 2020 à 10h30 Messe</p> <p>Dimanche 20 décembre 2020 à 10h30 Messe</p> <p>Jeudi 24 décembre 2020, 17h30 Messe de Noël des Familles</p> <p>Jeudi 24 décembre 2020 minuit Messe de Minuit</p> <p>Vendredi 25 décembre 2020 à 10h30 Messe de Noël</p> <p>Dimanche 27 décembre 2020 à 10h30 Messe</p> <p>Sacrament de la réconciliation de l'Avent : Samedis 5, 12 et 19 décembre 2020 de 16h00 à 17h00 ou sur rendez-vous au 078 619 17 73</p>	<p>Mardi 8 décembre 2020 20h00 Eglise St Loup à Versoix Messe de l'Immaculée Conception</p> <p>Vendredi 13 décembre 2019 6h30 Eglise Saint Loup à Versoix</p> <p>Jeudi 24 décembre 2020 Messe de Minuit Eglise St Loup à Versoix</p>
	<p>Samedi 12 décembre 2020 à 18h30 Messe</p>	
	<p>Samedi 19 décembre 2020 à 18h30 Messe</p>	
	<p>Samedi 5 décembre 2020 à 18h30</p> <p>Samedi 26 décembre 2020 à 18h30 Messe</p>	

Janvier

	<p>Vendredi 1^{er} janvier 2021 à 10h30</p> <p>Dimanche 3 janvier 2021 à 10h30 Messe de l'Épiphanie</p> <p>Dimanche 10 janvier 2021 à 10h30 Messe</p> <p>Samedi 16 janvier 2021 de 10h00 à 12h00 catéchèse Première Communion</p> <p>Samedi 16 janvier 2021 de 14h00 à 17h00 KT familial</p> <p>Dimanche 17 janvier 2021 à 10h30 Messe</p> <p>Dimanche 24 janvier 2021 à 10h30 Messe</p> <p>Dimanche 31 janvier 2021 à 10h30 Messe</p>	<p>Messe de l'Épiphanie Dimanche 3 janvier 2021 à 10h30</p> <p>Baptême du Seigneur Dimanche 11 janvier 2021 à 10h30</p> <p>Ses nous ont témoigné une humanité peu ordinaire" - 18-25 janvier</p>
	<p>Samedi 2 janvier 2021 à 18h30 Messe</p> <p>Samedi 23 janvier 2021 à 18h30</p>	
	<p>Samedi 9 janvier 2021 à 18h30 Messe</p> <p>Samedi 30 janvier 2021 à 18h30</p>	
	<p>Samedi 16 janvier 2021 à 18h30 Messe</p>	

Si c'est NON, c'est NON !

Le 25 novembre est la journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le Collectif Féministe Versoix égalité tenait à marquer cet événement, malgré les conditions sanitaires actuelles. Quelques membres se sont réunies pour préparer une banderole afin de la suspendre sur l'esplanade de Versoix-Centre afin de rappeler que cette problématique existe aussi à Versoix.

En Suisse, on compte en moyenne un féminicide toutes les deux (à trois) semaines (selon les sources). Même s'il n'y en avait qu'une, cette victime serait de trop ! Quand les relations de couple se transforment en possessivité meurtrière, il ne s'agit pas d'une affaire privée ou d'un tabou, comme beaucoup le pensent encore, mais de droits humains. Souvent, le meurtre marque la fin d'un cycle de violences qui n'aurait pas dû être ignoré par les proches. Donc, la société entière est responsable collectivement. Chaque personne peut agir lorsqu'elle voit une forme de violence, parfois simplement en demandant si elle peut aider.

Cette violence débute par des actes d'harcèlement* contre des inconnues, que certains pensent anodins tels que se permettre de toucher une femme* dans un bus, la siffler

ou lui faire des commentaires, les comportements haineux d'un homme vis-à-vis de sa compagne. Souvent, ces faits ont lieu dans des endroits publics, devant des gens, qui la plupart du temps se taisent. Tous sont ressentis comme des attaques par les victimes. La "timidité" des témoins peut être considérée comme complicité, tant par l'auteur que la victime, alors qu'il suffirait demander ce qui se passe pour stopper ce genre de cas et surtout empêcher le sentiment de l'impunité et de la toute-puissance de l'agresseur.

Il arrive également trop souvent que, lorsqu'une femme* se plaint de violence auprès des autorités, elle ne soit ni comprise, ni respectée, avec pour conséquence de se sentir doublement victime. Une sérieuse prise de conscience doit avoir lieu à ce sujet. Priorité doit être mise pour que toutes les personnes devant prendre en charge des situations de violence reçoivent une formation adéquate afin de garantir la protection des victimes et un accueil bienveillant.

La société hérite d'habitudes patriarcales séculaires. Il y a certes eu une évolution, mais pas encore de révolution ! Du chemin doit encore être parcouru pour que les femmes* se sentent en sécurité dans le paysage urbain. Une récente



La banderole fraîchement peinte tenue par Zdenka Tchamkerten et Rubi Cortes

étude effectuée pour la ville de Genève a montré que les femmes limitent leurs déplacements dans l'espace public. Selon cette étude, il apparaît comme un lieu que les femmes veulent investir, mais où elles vivent de nombreuses interactions non désirées, qui marquent durablement leur perception d'insécurité. Par ailleurs, plus leur statut socio-culturel est précaire, moins elles osent se rendre à certains endroits.

Ces habitudes de limiter les déplacements commencent très jeune, dans le préau scolaire déjà, puisque les garçons utilisent une bonne partie de l'espace pour jouer au football, alors que les filles se regroupent au bord du terrain. Plusieurs écoles en ville de Genève ont déjà réaménagé leurs aires ludiques pour permettre à tous les enfants de les utiliser équitablement. Toutefois, ces nouveautés ont heurté certains protagonistes et

il a fallu de la diplomatie pour expliquer l'importance de cette évolution. Cet exemple prouve qu'il faudra encore beaucoup de force de persuasion pour que la situation avance. Tous les enfants doivent apprendre à s'affirmer, afin de devenir des adultes libres et égaux, pas des victimes potentielles !

Concrètement, le Collectif Féministe Versoix égalité entend utiliser l'espace public pour faire connaître cette réalité. Les banderoles suspendues sur l'esplanade la dernière semaine de novembre sont là pour rappeler qu'un lieu public doit être accessible à tout le monde et que les violences que les femmes* subissent doivent être éradiquées. Toute discrimination doit disparaître et les groupes sociaux minorisés doivent aussi pouvoir profiter des prestations publiques sans restriction. Cette égalité-inclusion passera par le bris d'un mur-modèle

psychologique et sociétal hérité par des siècles d'habitudes patriarcales. Il s'agit tout simplement de droits humains à faire respecter qui que l'on soit !

Par ailleurs, Aline Sauter Caillet, Conseillère municipale, profitera de la séance du lundi 23 novembre pour demander ce que la Ville a entrepris pour empoigner le problème des violences faites aux femmes, tant au niveau de l'information générale qu'à celui de l'accueil et soutien qu'il faut leur offrir en cas de problème. La réponse qu'elle recevra sera publiée dans un prochain numéro.

Les panneaux lumineux de la Ville afficheront également un message du Collectif Versoix égalité afin de sensibiliser le public durant toute la dernière semaine de novembre. Il s'agira de faire comprendre que nous sommes collectivement responsables et devons ensemble contribuer à un monde plus bienveillant dont toute la population pourra bénéficier.

Frapper ne vaut pas le coup ! Ensemble, nous pouvons améliorer l'ambiance dans les lieux publics simplement en respectant les autres avec le sourire. Cette bienveillance pourrait déteindre dans les foyers. Essayons ... cela vaudra sûrement le coup !

Texte et photo :
Anne-Lise Berger-Bapst

PS : Cet article a été finalisé le 17 novembre, donc avant la décoration de l'esplanade et le conseil municipal. Il contient donc les informations connues à ce moment-là.

Quelques définitions :

femmes* : Toutes personnes se considérant femme

Sexisme et harcèlement* dans l'espace public : actes portant atteinte à la dignité d'une personne en raison de son sexe, de son orientation sexuelle, ou de son identifié ou expression de genre. Ils peuvent prendre la forme de regard ou remarques déplacées, attitudes intrusives, d'insultes, de menaces, d'attouchement, d'actes d'exhibition ou encore d'attaques à l'intégrité physique et/ou sexuelle. Ces actes, généralement exercés par des inconnus, ont comme caractéristique d'être non-désirés par les personnes visées.

Plus d'informations :

Pour contacter le collectif féministe Versoix égalité envoyez un message privé sur Instagram @versoix_egalite ou sur <https://www.facebook.com/versoixegalite>

Les statistiques de la Confédération peuvent être consultées :

<https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/homel/themes/violence-domestique/statistique.html>

Deuxième vague : un nouveau défi pour les autorités communales

L'échelon politique et administratif le plus proche des habitants – la commune – n'est pas le mieux positionné pour agir sur le plan sanitaire, et voit pourtant ses responsabilités se complexifier avec la nouvelle vague pandémique.

Pour comprendre la nature de ces défis, les outils à disposition, et les choix qui ont été effectués, nous avons posé quelques questions au Conseil administratif ainsi qu'au Secrétariat général versoisien.

Ces réponses nous sont parvenues mi-novembre, et reflètent la situation à date.

Secrétariat général :

« Le travail est un peu plus compliqué »

Versoix Région : De quelle façon l'administration communale s'est-elle préparée à l'éventualité d'une deuxième vague pandémique ?

Secrétariat général : Depuis le mois de mai, des dispositions visant à faciliter le respect des distances de sécurité sanitaire (masques, gel hydro alcoolique, directives de travail et de déplacement internes, etc.) et le travail à distance sont intégrées dans un plan de continuité de l'Administration communale en cours de rédaction. Pour faciliter le télétravail, des outils informatiques permettant de disposer de son bureau informatique et de son appareil téléphonique à domicile sont en place. Un logiciel de gestion des séances permet de préparer et tenir au besoin toutes les séances à distance en visioconférence.

L'ensemble de ces préparatifs permet une mise en application depuis la résurgence de l'épidémie, en fonction des directives du Conseil d'Etat et des besoins identifiés par l'autorité politique avec l'aide des collaborateurs.

De nouvelles façons de travailler, qui étaient à l'état de projet, sont désormais en œuvre.

VR : Le travail de l'administration communale et ses services est-il gêné par la deuxième vague pandémique ? Si oui, de quelle façon, et dans quelle mesure ?

SG : Le travail est un peu plus compliqué, mais il se réorganise en permanence de manière à ce que les prestations à la population soient fournies à l'identique de ce qu'elles sont sans vague pandémique. Les absences pour cause de maladie ou de quarantaine, de même que les retours de collaborateurs affaiblis par la maladie, nécessitent une attention particulière de la direction des services et impliquent des collaborations accrues ainsi que des remplacements provisoires.

Dans l'ensemble, cependant, le travail de l'administration évolue. Par contre, les collaborateurs, très fortement sollicités et engagés durant cette période, sont soumis à une certaine pression, en lien avec les transferts de charges et les risques de tomber malade.

VR : La baisse attendue de la fréquentation de lieux publics et de l'usage de certaines routes – conséquences du semi-confinement prenant place dans le cadre de l'état de nécessité dans tout le Canton – permettront-elles de faciliter des travaux, ou encore d'autres actions des services ?

SG : Ces diminutions d'activité impliquent plutôt des charges de travail supplémentaires et ne facilitent rien sur le plan de l'administration. Sur le terrain, dès lors que le passage doit être maintenu même pour un nombre réduit de véhicules, le nombre de ceux-ci ne fait pas de différence et les travaux continuent. Dans l'ensemble, les baisses de fréquentation ne facilitent pas

le travail des collaborateurs et des services de l'administration communale.

Le Conseil administratif « n'a ni la volonté, ni les compétences, ni les moyens d'agir sur les déplacements intercantonaux des genevois »

Nos questions ont été adressées à Mme Jolanka Tchamkerten (Verts), Conseillère administrative de Versoix en charge du dicastère recouvrant notamment la protection de la population.

Versoix Région : Quelle est la marge de manœuvre d'une commune comme Versoix dans la gestion de la crise que nous vivons actuellement ? Que peut-elle faire, concrètement ?

Conseil administratif : La Ville de Versoix est à la fois une institution et une entreprise publique employant des collaborateurs. Elle est soumise aux ordonnances fédérales et arrêtés cantonaux et respecte à la lettre les directives. La Ville de Versoix assume son rôle régalien en vérifiant que les directives sont également respectées. Elle renseigne les citoyens en assurant une permanence téléphonique et informe la population via son site internet. Au printemps, elle a mis en place un plan de solidarité pour soutenir les personnes vulnérables. Dans les faits, la Ville de Versoix dispose d'une marge de manœuvre réduite par rapport aux décisions sanitaires. En qualité d'employeur, elle est soumise aux mêmes règles que les autres employeurs et s'adapte au quotidien, à l'instar de toutes les entreprises.

VR : Pour Versoix, qu'est-ce qui a changé entre la vague pandémique du printemps et cette vague d'automne ?

CA : Sous la conduite du Conseil

administratif, l'administration s'est adaptée pour maintenir le niveau de service à la population aussi élevé que possible tout en préservant la sécurité des administrés et des collaborateurs. La préparation à cette deuxième vague a permis de mettre en place de nombreuses solutions nouvelles et efficaces, notamment en matière de télétravail et de communication à distance.

VR : Politiquement, le débat sur les mesures pour endiguer la crise du COVID est de plus en plus représentée comme une lutte entre, d'une part, les enjeux économiques (tendant à l'absence de confinement et à moins de précautions), et d'autre part, les enjeux de santé (tendant à un confinement et à plus de précautions).

Le Conseil administratif voit-il ces deux « buts » comme étant en tension, à l'échelon communal ? Ou au contraire, s'agit-il de problèmes complémentaires, sur lesquels il est possible de travailler simultanément ?

CA : S'il est indispensable de prendre des mesures de précautions et de sécurité pour préserver la santé de la population, il est aussi important de soutenir le commerce local et les entreprises de la place. L'ensemble des mesures prises par le Conseil administratif dans son domaine de compétences va dans le même sens que celles prises à l'échelon de la Confédération ou de l'Etat de Genève.

VR : Contrairement à la première vague, les autorités cantonales et fédérales n'ont pas demandé la fermeture des écoles, et ce malgré le manque d'un consensus scientifique clair (certaines études recommandent fortement le port du masque étendu à tous les écoliers, peu importe leur âge ; d'autres considèrent que

les risques y sont minimes). Avez-vous, en tant que Conseillère administrative chargée des bâtiments et des écoles, espéré une autre décision des pouvoirs cantonaux ?

CA : Le Conseil administratif constate que la fermeture des écoles durant la première vague a posé des problèmes sociaux, avec des enfants déscolarisés pour certains d'entre eux. La fracture sociale que cela implique doit être mise en parallèle avec les risques pour la population sur le plan sanitaire et les difficultés de gestion de la mise à disposition des bâtiments. De gros efforts de la part du personnel sont nécessaires, avec des règles plus contraignantes pour les nettoyeurs, concierges et employés des restaurants scolaires. Il est cependant primordial, pour les élèves, de garder un lien fort avec l'école, les enseignants et les camarades de classe.

VR : Le Conseil administratif entend-il prolonger ou prendre de nouvelles mesures pour soutenir les entreprises et l'emploi à Versoix dans ce contexte d'état de nécessité et de semi-confinement ? Si oui, lesquelles ?

CA : A ce stade, le Conseil administratif a retardé et prolongé l'action de distribution de bons visant à soutenir les commerces locaux. La gratuité des terrasses et la prolongation de la durée de leur exploitation sont aussi des mesures en place. Le Conseil administratif réfléchit à d'autres mesures, sans qu'elles soient encore définies.

VR : Étant donné la crise, l'exécutif et l'administration de Versoix sont-ils encore en mesure de traiter les affaires courantes dans leur totalité ? Ou au contraire, certains sujets, certains projets sont-ils remis à plus tard ?

CA : Avec les instruments mis à



disposition pour faire face à cette situation exceptionnelle, le Conseil administratif est en mesure de traiter la totalité des questions qui lui sont soumises et peut gérer le quotidien. Certains projets sont cependant ralentis en fonction de nouvelles charges de travail qui affectent plusieurs secteurs. A noter également que des synergies se développent entre plusieurs services et permettent une entraide lorsque la situation devient critique.

VR : La commune de Versoix est voisine du canton de Vaud. Celle-ci ayant adopté des mesures différentes (du moins, au moment d'écrire ces lignes), les autorités versoisiennes ont-elles prévu d'informer la population quant au vœu pieu du Conseil d'Etat que les Genevois ne se déplacent pas chez nos voisins pour pratiquer ce qui est interdit à Genève ?

CA : Le Conseil administratif n'a pas pris de position en lien avec les différences constatées entre les cantons de Vaud et Genève. Il n'a ni la volonté, ni les compétences, ni les moyens d'agir sur les déplacements intercantonaux des Genevois.

Interviews et photo :
Yann Riuder

2020: le COVID et l'aviation



Début 2020, l'aéroport de Genève annonçait avec optimisme tous les événements prévus pour son centième anniversaire. Pourtant, en voyant ce qui se passait en Chine, on aurait déjà pu imaginer que l'année serait difficile. En février, à Manille ou aux Philippines, des précautions étaient déjà prises: port du masque, contrôle de température dans les hôtels et annulations des vols vers la Chine...

Alors que les vols de Beijing avaient déjà été supprimés en février, le 5 mars, l'aéroport a communiqué : « Sur demande des autorités sanitaires suisses, Genève Aéroport a mis en place des mesures d'information aux passagers de toutes provenances, ainsi que des mesures de traçabilité des personnes arrivant directement



de Chine.»

On connaît la suite des événements : une première vague, un déconfinement permettant de partir en vacances et ensuite cette deuxième vague. Les déplacements en avion ont-ils stimulé cette deuxième vague?

Dans la Tribune de Genève le 19 août, le directeur général de Genève Aéroport défend sa position en rappelant qu'il « applique strictement les recommandations des autorités sanitaires, fédérales et cantonales ... Toute personne atterrissant à Genève ... doit remplir un questionnaire... Ces données sont mises à disposition des autorités. Ce protocole est en place depuis début février pour les vols en provenance de Chine et à tous dès début de juin ... Pour les passagers venant de pays soumis à quarantaine, une affiche spécifique est placée à l'arrivée, en complément de flyers distribués par les compagnies aériennes, listant les pays en question et les recommandations de l'OFSP »

Ayant entendu que des passagers sont sortis de l'aéroport sans remplir ni

présenter le questionnaire, je suis allé à l'aéroport afin de vérifier ces affirmations. Ce que j'ai constaté m'a poussé à écrire un courrier à la Tribune de Genève, qui n'a d'ailleurs pas été publié, dont voici un extrait :

Sur place, difficile de le croire! Le seul flyer trouvé est une demi-page A5, en noir et blanc, seulement en anglais. Quant à l'affichage spécifique mis en place à l'arrivée, ce n'est qu'un écran, en anglais: "HAVE YOU TRAVELED FROM A REGION WITH A HIGH RISK OF COVID-19 INFECTION ?" Ce texte n'apparaît qu'une dizaine de secondes, avant d'être remplacé par des spots publicitaires. ».

Le 3 novembre, j'ai écrit un autre courrier à la Tribune, également non publié, dans lequel je fais référence à une étude de l'université de Bâle. «Selon elle, "Une variante de coronavirus détectée d'abord chez des ouvriers agricoles en Espagne se propage rapidement en Europe depuis cet été. Elle concerne désormais la majorité des nouveaux cas de Covid-19 dans plusieurs pays". Cette mutation, appelée 20A.EU1, compte pour 80% des cas en Espagne et au Royaume-Uni, 60% en Irlande et 40% en Suisse et France.

Les chercheurs concluent que les vacanciers en Espagne ont favorisé

la propagation de la nouvelle variante avec leurs «attitudes à risques», une fois de retour à la maison».

Chaque week-end depuis début septembre, une centaine de rotations (aller-retour) ont lieu de Genève vers les destinations "loisirs" comme l'Espagne. Leur majorité est actuellement considérée sans risque ni obligation pour les passagers de se mettre en quarantaine.

J'ai ensuite envoyé une copie de ce courrier au Conseil d'Etat, en ajoutant cette autre citation de l'étude :

"Cette étude pose la question suivante : la deuxième vague qui frappe maintenant le continent de plein fouet aurait-elle pu être limitée en améliorant le dépistage dans les aéroports et autres pôles de transports? Entre le 1er juillet et le 31 octobre, il y a eu 1640 rotations des vols de ligne en direction de l'Espagne (820 départs et 820 retours). Même en supposant seulement une occupation de la moitié des sièges, on peut estimer que plus de 60'000 vacanciers auraient pu être exposés au COVID-20A.EU1. "

À ce jour, aucune réponse !

Très récemment, on a appris qu'il y a une autre mutation de COVID-19, avec une interaction entre les humains et les visons, apparue initialement au Danemark, mais ensuite



repérée ailleurs en Europe. Selon un article dans La Tribune (France) :

« Covid-19 : le virus mutant combattu au Danemark commence à affoler la planète. Le Danemark a imposé des restrictions spéciales à 280'000 habitants du nord-ouest du pays, afin d'empêcher de nouveaux cas dans ce Cluster 5. Les gens sont sommés de ne pas aller dans le secteur où les restaurants et bars sont fermés. La Grande-Bretagne, qui fait face à une nouvelle flambée de la pandémie, impose une "quarantaine volontaire" à toute personne venant du Danemark. La France a pris les devants dès cet été mettant ses élevages de visons sous surveillance après des signalements des Pays-Bas et de l'Espagne remontant à plusieurs mois. L'OMS suit la situation de près. ».

En supposant que cette deuxième vague se termine avant Noël, et

que le confinement actuel soit levé, que doit-on faire pour en éviter une troisième lorsque les gens voudront à nouveau partir loin en vacances ?

Pour terminer, selon La RTS le 27 septembre :

« La compagnie aérienne allemande Lufthansa et sa filiale Swiss vont instaurer des tests rapides développés par l'entreprise Roche pour détecter le Covid-19 chez ses passagers à partir d'octobre. L'obligation d'en avoir un négatif au moment d'embarquer pourrait permettre des dérogations à des interdictions d'entrée dans le pays. L'aéroport de Zurich étudie également comment intégrer de tels tests dans ses opérations. »

Malheureusement, cela n'est pas appliqué à Genève.

Mike Girard
Photos: Carla Da Silva

Courrier de lectrices et de lecteurs

Tricotage



Bonjour,
Sympa les arbres tricotés qui décorent la place de la gare à Versoix et derrière le Boléro.
Patchworks de laine réutilisée qui donnent une note de gaieté colorée au quartier, c'est plus agréable que les tags et autres barbouillages agressifs quoique!!!

Certains aiment mais d'autres pas.

Les tricots qui ont habillé ainsi les arbres de la rue de la Harpe à Lausanne, ont déjà été victimes d'actes de vandalisme. Julie Chanel responsable de cette exposition avait de quoi être en rogne.

Ces œuvres d'art déco, procurent une activité saine et occupent sûrement des personnes de tout âge et pleines de bonne volonté. Pour ma part je ne sais pas si les arbres acceptent d'être ainsi vêtus et supporteront longtemps leurs pelisses de laine multicolores. Gageons que cela fait partie de l'art éphémère et

que de toute manière le temps et les intempéries, bref la nature, auront finalement le dessus.

Mais j'y pense pourquoi ne pas essayer de promouvoir à nouveau le tricot ? Je sais, ce n'est pas tendance, mais qui sait lancer une mode made in Suisse, branchée, chouette quoi... et puis pensez ce que vous voulez, moi j'ai des tas d'idées pour ça, mais de grâce, ne nous laissons pas impressionner par le vandalisme et ses adeptes !

Je vous aime. Vive Versoix.

S. Roch
photo S. Roch



Complainte de l'arbre

Mais qui a eu l'idée saugrenue de m'accouter comme un clown de cirque ?

J'ai de la peine à respirer et lorsqu'il pleut mon écorce ne peut plus sécher !

Je crains l'hiver qui arrive car s'il gèle et que cet emballage est mouillé, comment vais-je pouvoir gérer le froid qui va m'envahir ? J'étais fier de mon tronc et de mon écorce que j'entretenais avec mon propre écosystème. Et maintenant j'entends les moqueries des passants, ils me montrent du doigt et j'ai honte.

S'il vous plaît, ne dénaturez pas la nature, vous en avez tous

besoin, alors respectez moi. Mesdames, vous aimez tricoter et c'est un très joli passe-temps, mais pourquoi ne pas utiliser tous ces jolis carrés pour en faire des couvertures, des écharpes et autres pour toutes ces personnes qui sont dans la difficulté, dans notre pays, dans les camps de réfugiés, des pays détruits par la bêtise humaine, et qui, à l'entrée de l'hiver apprécieraient certainement de recevoir un peu de chaleur, et moi l'arbre, je retrouverais ma dignité d'arbre !

Pour tous les arbres de Versoix et d'ailleurs,

Lise Ducret

Halloween à Ami-Argand

Coucou les ados !
Je peux comprendre votre hargne, on a tous été ados, je peux comprendre si vous voulez vous venger de l'école ou d'un prof. Je peux comprendre le plaisir de faire péter des pétards bisons etc.
Mais sachez juste plusieurs choses, que je liste ici en 7 points:

1. Vous êtes-vous dit à un moment "là on exagère, mais vu que les copains et copines le font, je suis le mouvement" ? ou vous-êtes vous dit "oui on a déconné"? Cela s'appelle l'effet de groupe, et vous en avez été victime.
2. Deux de mes enfants vont dans l'école que vous avez abîmée, l'un s'est demandé si leurs décors avaient été touchés, l'autre n'est pas sorti à Halloween, car je me souvenais que j'avais eu "peur de vous" (oui une

adulte) l'année dernière.

3. L'agora-espace que vous avez abîmé = le projet qui avait été proposé par les élèves, peut-être même certains ou certaines d'entre vous il y a quelques années. Les élèves sont content-e-s de pouvoir jouer au foot/basket, mais là les paniers sont endommagés, ce n'est pas seulement l'école en tant que bâtiment que vous avez touché, c'est les récrés de vos copains plus jeunes.
4. Si l'un ou l'une de vous se fait choper, balancer-t-il ou elle les autres? Ou ce sera à ses parents seuls de payer les dégâts ?
5. Si la police s'en mêle, cela peut se retrouver dans votre dossier, et même vous empêcher de trouver plus tard une place de travail ou d'apprentissage.
6. Ne voulez vous pas d'un Versoix dans le respect,

respect de toutes et tous? (Pour moi le respect = quel que soit le genre, l'origine, la croyance, l'histoire de vie, la couleur de peau, l'orientation sexuelle, etc) et vous amuser sans casser ? C'est triste parce que nous habitons une chouette commune.

7. En psychologie, il y a une chose très fréquente : Quand on ne respecte pas les autres, on a du mal à se respecter soi-même, et se faire respecter à l'avenir. Est-ce vraiment ce que vous voulez pour vous-même et votre avenir ? Devenir de plus en plus quelqu'un qui ne se respecte pas lui ou elle-même ? C'est dommage, car je suis sûre que chacun et chacune d'entre vous a un potentiel d'avenir.

Allez, belle suite à vous, dans le respect svp.

Patricia

Révolution Electro !

La mobilité verte, écologique, quoique !!! « E-Mobility » puisqu'il faut utiliser les termes de notre temps.

Certes beaucoup d'innovations ont déjà vu le jour et, sans parler de la voiture ou du bus à batteries rechargeables, nos rues pullulent de petits engins à assistance ou à propulsion purement électrique et souvent de fabrication asiatique.

Bon, ne parlons pas des pollutions que vont engendrer tous ces accumulateurs poisons qu'il faut recharger à grands coûts d'électricité et qui finiront tôt ou tard dans nos innombrables poubelles. Les carburants fossiles partent en fumée, certes, alors que les batteries sont déjà jetées n'importe où, telles les boîtes de tôle ou d'aluminium par des gens indécents et polluent déjà les sols.

Parlons mobilité électrique en laissant de côté les véhicules pour les personnes à mobilité réduite, c'est un bien.

Le vélo électrique ou l'e-vélo, l'e-bike pour les fans, l'e-VTT, l'e-bike cargo ou le e-tripporteur constituent les machines les plus intelligibles et largement utilisées en ville.

En revanche l'e-Trott., ou trottinette électrique énerve car elle constitue un danger sur les trottoirs (trop rapide), comme sur la route (trop lente) et dieu sait par qui elle est utilisée : (gamins ou gros balourds féniasse souvent avec leurs écouteurs sur les oreilles). Souvent équipée d'une selle la trott. électrique se transforme en mini-scooter appréciée des petits comme des grands.

Plus encore, apparaissent maintenant des mini-motos à batteries sans permis, qui font la joie des filles et des garçons qui se faufilent partout sans bruit et sans lumière. Faire trois cents mètres pour aller à la Migros ou à l'école, il est sympa le tabouret à roulettes ! (quand ils ne vous roulent pas dessus)...

Et puis, ils y a les autres qui inquiètent plus ou moins : e-voiturette, e-tricycle, e-mono roue (déclinaison non moins suicidaire du ridicule Segway) et autres e-boards ou Overboards pour nos futurs handicapés.

Voilà des moyens de mobilité douce auxquels nous devons nous habituer, avant de revenir dans le futur à la traction animale.



Pardonnez-moi, je suis moqueur, mais j'ai failli mourir de rire quand la semaine dernière j'ai vu un ado qui, sans doute, allait faire les courses pour sa maman aux portes de Versoix. Le pétard à la bouche, le Smartphone d'une main, le caddy de l'autre Il allait, cahotant sur les gravillons, à la vitesse d'un petit vieux. Un super-méga Overboard coloré et animé de leds bleues qui allument les petits « Jedi ».

Il lui aurait mieux fallu un bourricot et une paire de rennes pour avancer. N'ayant pas mon appareil photo pour l'occasion je vous l'ai dessiné vite fait, tel que je l'ai vu. Bientôt ce gars-là, comme beaucoup d'autres aura perdu l'usage de ses jambes.

E-Salutations !

S. Roch



Toute l'équipe du Versoix-région vous souhaite une belle fin d'année et se réjouit de vous retrouver en 2021 !

Cette année, à cause de quoi vous savez, la commune de Versoix a dû renvoyer la traditionnelle réception qu'elle organise, avec petits fours et gâteries diverses, destinée aux couples fêtant leurs noces de Diamant ou d'Or, ainsi qu'aux personnes ayant soufflé un gâteau garni de 90 ou cent bougies.

La commune de Versoix leur a fait toutefois parvenir un joli panier garni.

Il y aurait du y avoir lors de cette réception annulée :

- six couples fêtant leurs noces de Diamant,
- vingt-cinq leurs noces d'Or,
- une trentaine de nonagénaires
- et 3 centenaires résidant en EMS dans notre commune.

D'habitude, notre photographe était, bien que jeune encore, de

la fête et pouvait vous présenter quelques portraits de ces jubilaires. Aussi, afin de pallier ce manque, nous avons proposé aux personnes qui le souhaitent la possibilité de nous envoyer une photo ou de venir sur la place de Versoix-Centre rencontrer notre photographe. Les difficultés dues au semi-confinement et aux risques encourus par des personnes fragiles ont retenu de nombreux jubilaires.

Toute l'équipe du Versoix-Région leur souhaite un bel anniversaire, un peu tardivement pour certains et leur enjoint de faire très attention à eux par les moments qui courent.

Michel Jacqgle photos : Pierre Dupanloup Les autres photos : particuliers*



Même si le gâteau était fictif, Maria Emilia PEREIRA a réussi à souffler ses cent bougies. Félicitations.

Centenaires



Et toutes les félicitations à Adèle JUNKER pour son centième anniversaire.



Qui a dit que Pierre PRIGIONI manquait de souffle à 90 ans ?



Mary Frances EVANS BAPST, Prise le jour même de mes 90 ans (17 mars 2020 — la St Patrick, d'où les habits verts irlandais achetés pour la fête annulée à cause du confinement...)



Yolande BOISARD, avec sur ses genoux Nina, arrière petite nièce. 90 ans les séparent.



**Nino Enrico NASI a toujours bon pied et bon oeil*



Celestina MATERAN GONZALEZ, le jour même de ses nonante ans.

Nonagénaires



Françoise Marie BIJON



Josiane Ginette BOSSHARD, 90 ans le 1er juin



Sylvia et Charles NIQUELETTO mariés à Casablanca-Maroc le 24 décembre 1960. Une fille Christelle et trois petits-enfants Loïc, Yoan et Cyrielle.

Noces de diamant



60 ans de vie commune, du Diamant pour Raymonde et Jean-Pierre SCHRICKER



Benvinda et Hermann SULZBACH : "Or maintenant ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance, l'amour; mais la plus grande de ces choses, c'est l'amour." 1 Corinthiens 13:13

Noces d'Or



Le jour même des 50 ans de mariage de Gabrielle et Rodolphe SPICHIGER.



**Au bord du lac pour les noces d'Or d'Anne-Marie et Malcolm RITCHIE.*



Jacqueline et Jacques PERRON



**Yolande et Gérard IMSTEPF à Versoix-Centre*



**Barbara et Graeme FORSYTH à Versoix-Centre*



Hélène et Cyril BOSCHERT, tout sourire

ÉVÉNEMENT

DU SOUFFLE ET UN PEU DE HAUTEUR POUR LA FIN D'ANNÉE

Exposition dans Hall du Boléro du 18 décembre 2020 au 17 janvier 2021

Le sommet qui toise Versoix quand on se tourne vers le Jura, s'appelle Le Reculet. Culminant à 1'719 mètres d'altitude, il marque la porte du parc naturel régional du Haut-Jura. Il nous regarde de haut et nous invite à reprendre notre souffle et un peu de hauteur pour la fin d'année.

Ces images sont de Jean Revillard. Ce photographe de grand talent crée l'agence photographique genevoise Rezo en 2001. Lauréat de deux World Press Photo en 2008 et 2009, il est engagé en 2010 par Bertrand Piccard pour couvrir le projet Solar Impulse.

Après s'être consacré à de nombreux sujets documentaires sur les réfugiés et la nature, Jean Revillard meurt le 3 janvier 2019 des suites d'une crise cardiaque, alors qu'il photographie la forêt en Bretagne.



AGENDA

14.12.2020 - 20h

Séance du Conseil municipal
Salle communale Lachenal
Ouvert au public

Du 21.11.2020 au 21.02.2021

Versoix on Ice - Patinoire
Terrain du Verger



Malgré cette période compliquée et remplie d'incertitudes, la Ville de Versoix a décidé d'installer à nouveau cette année la patinoire hivernale sur le terrain du Verger afin d'offrir une activité hivernale et gratuite à la population une fois que la situation le permettra.

Au vu des mesures prises par la Confédération et le canton, l'accès à la patinoire ne sera autorisé qu'aux écoles versoisiennes jusqu'au 30 novembre au moins. Un plan de protection sera mis en place afin de garantir les conditions sanitaires adéquates.

L'espace patinoire comprendra cette année une surface de glisse de 300m² couverte, deux pistes d'Eistock couvertes et séparées de la patinoire, une buvette tenue par Jean-Luc et Brigitte avec un espace supplémentaire (+16m²) et une nouvelle carte des mets/boissons. Comme lors des années précédentes, les patins et le matériel d'Eistock seront gratuitement mis à disposition de la population contre le dépôt d'une caution.

Nous vous souhaitons le meilleur hiver possible et surtout une bonne santé !

01.01.2021

Soupe du 1^{er} janvier
Salle communale Lachenal

Une décision concernant la tenue de cette manifestation sera prise par les Autorités début décembre. Une communication officielle sera effectuée sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

21.01.2021 – 17h

Contes « Il était une fois »
De 4 à 7 ans. Sur inscription, entrée libre

27.01.2021 – 10h

« Bébé bouquine ! »
Accueil des tout-petits en famille, entrée libre

06.01.2021 – 11h ET 15h

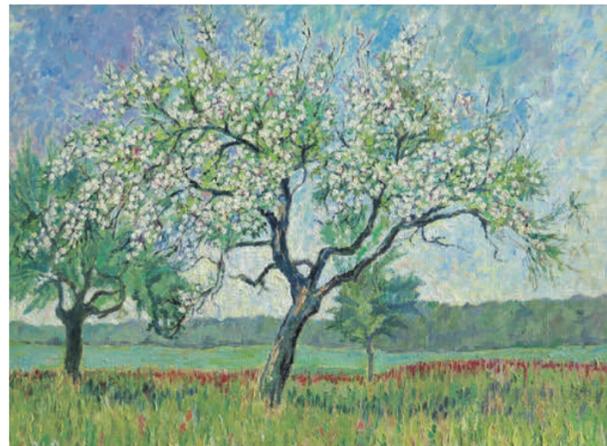
« Histoire à partager » dès 4 ans
Les bibliothécaires lisent des albums

EXPOSITION

Émilienne Perriraz : la peinture en héritage

Artiste peintre de Versoix, Cette artiste est décédée le 29 mars 2020 dans sa 104^{ème} année.

Elle avait encore exposé ses œuvres en 2016 au Boléro dans le cadre de l'exposition «Portrait» par les Artistes d'ici. Elle était passionnée par sa ville qu'elle avait peinte durant plusieurs décennies. Ses toiles restent souvent la dernière mémoire de certains lieux disparus ou remaniés. Le Fonds de décoration de la Ville de Versoix avait acquis, lors de la succession, un ensemble d'œuvres d'Emilienne Perriraz.



Suite à l'appel publié dans ces colonnes, de nombreuses familles versoisiennes ont proposé de prêter leurs tableaux pour participer à l'exposition. Ainsi, c'est une soixantaine de toiles et de dessins qui sera présentée au Boléro dès le samedi 23 janvier. Occasion de revoir ou de découvrir des paysages, des bouquets, des natures mortes et nos rues de Versoix; le tout exprimé par un talent classique qui fut, en son temps, d'une grande modernité.

Vernissage samedi 23 janvier 2021 de 17h à 20h (selon mesures COVID-19)

Exposition du 23 janvier au 14 mars 2021.

Entrée libre du mardi au dimanche de 15h à 18h.

LITTÉRATURE

Des prix littéraires à contretemps...

En cette période de fermeture pour les librairies françaises, une partie des jurys des prix littéraires ont décidé de se montrer solidaires en reportant leurs proclamations. Cependant, les prix Femina et Médicis ont au contraire décidé de maintenir leurs décisions afin de lutter contre le silence de la culture.

Ainsi, le prix Femina récompense Serge Joncour pour *Nature humaine* (Flammarion). Un roman de confrontation entre l'homme et la nature.

Le prix Médicis est décerné à Chloé Delaume pour *Le cœur synthétique* (Seuil) et le prix Médicis étranger est attribué à Antonio Munoz Molina pour *Un promeneur solitaire dans la foule* (Seuil).

BIBLIOTHÈQUE

Nouveauté : Click & Collect

La Bibliothèque propose un service de commande et de retrait pour garder un lien avec ses lecteurs. Depuis le mardi 10 novembre 2020, ce service de retrait de livres et de documents est disponible.

Grâce à leur carte de lecteur, tous les usagers de la Bibliothèque peuvent bénéficier de ce nouveau service adapté à la période de fermeture actuelle (COVID-19).

L'utilisateur peut choisir jusqu'à huit documents de son choix dans le catalogue de la Bibliothèque en ligne sur le site Internet. Dès la réception d'une confirmation par courriel de la commande, il est possible venir retirer ses livres pendant les horaires suivants :

Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Pour les personnes non-inscrites, l'inscription se fera uniquement au moment de la réouverture de la Bibliothèque. L'inscription est gratuite pour les Versoisiens. Informations : www.bolero-versoix.ch



Bibliothèque numérique ouverte 24h/24 et 7j/7

Durant la fermeture du Boléro, la bibliothèque numérique reste ouverte en ligne.

Vous y trouverez des romans et des documentaires, pour adultes et enfants, en français et anglais, à portée de clic. Depuis peu, vous pouvez aussi écouter des livres audio en streaming (connexion internet obligatoire pendant l'écoute d'un livre). L'accès est gratuit pour les lecteurs inscrits à la Bibliothèque du Boléro.

Les usagers inscrits à la Bibliothèque peuvent demander la création de leur compte sur la bibliothèque numérique en allant sur ce lien : <https://rebrand.ly/Inscription-ebook>

La lecture est possible sur ordinateur, tablette, smartphone et liseuse (sauf liseuse Kindle). Des modes d'emploi sont disponibles sur le site de la bibliothèque numérique pour chaque type d'appareil. <https://bolero.ebibliomedia.ch/help>

Travaux

LE CHANTIER DE LA ROUTE DE SUISSE SERA TERMINÉ POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2020

Après plus de trois ans de travaux pendant lesquels l'Office cantonal de génie civil genevois, en collaboration avec la Ville de Versoix, a entrepris le réaménagement total de la route de Suisse, ce chantier titanesque arrive enfin à son terme.



Depuis le début de l'année 2020 et malgré quelques semaines de coupure sur le chantier, les équipes techniques et les ouvriers se sont succédé sur la phase 3 de la route de Suisse (tronçon compris entre la rue de l'Industrie et la route de Sauverny).

C'est cette ultime étape qui nécessite une dernière fermeture temporaire. En effet, depuis le 16 novembre, et pour une durée de 4 semaines, les maîtres d'ouvrage procèdent à la pose d'un nouveau revêtement en béton sur les trottoirs situés au carrefour entre la route de Suisse et la rampe de la Gare.

La réalisation et le séchage des trottoirs en béton nécessitent la fermeture totale du débouché jusqu'au 18 décembre 2020.

L'accès au parking de la gare reste toujours accessible depuis la rue des Moulins.

Les cheminements piétonniers sont maintenus moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

En parallèle, le chantier communal des Anciens bains touche également à son terme et sera bientôt un lieu de détente et de loisirs privilégié à Versoix.

Les Autorités de la Ville de Versoix se réjouissent de la réussite de ces différents chantiers entrepris depuis le printemps 2017 et vous inviteront prochainement à célébrer la réouverture de la route de Suisse métamorphosée et de la place du Bourg transformée.

RAPPEL DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DANS LES ZONES 30

La vitesse est limitée à 30 km/h et la priorité de droite est de rigueur. Les piétons peuvent choisir où traverser la chaussée (d'ailleurs, il n'y a pas de passage piétons, sauf exception). Cependant, les voitures et les deux-roues restent prioritaires sur les piétons.



TRAVAUX FORESTIERS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La zone alluviale de La Versoix, d'importance nationale, se trouve dans un périmètre de réserve naturelle.

Une analyse récente de la forêt couvrant cette zone a relevé la présence importante de très nombreux marronniers communs qui se régénèrent vigoureusement. Leur prolifération est inquiétante et doit absolument être enrayerée afin que ce milieu naturel rare sur le canton puisse conserver sa haute valeur écologique et paysagère.

Une campagne d'abattage des marronniers recensés sera donc menée entre décembre 2020 et fin février 2021.

Plus d'infos sur www.versoix.ch

Festivités

DÉCEMBRE 2020 | JANVIER 2021

CONCOURS DE L'ESCALADE : « S'IL TE PLAÎT, DESSINE-MOI UNE MARMITE »

En remplacement des festivités traditionnelles de la fête de l'Escalade, le Conseil municipal de Versoix et l'ADER (Association pour le Développement de l'Economie Régionale) organisent un concours de dessins pour petits et grands.

Réveille le ou la gourmand(e) en toi et impressionne le jury par ton imagination. Dessine la marmite de l'Escalade de tes rêves et participe au concours organisé jusqu'au 7 décembre 2020. Ton dessin (2D) doit être de format A4 et fait à la main.

Le jury composé de Monsieur Yves Richard (Président du Conseil municipal), Madame Sandrine De Kermel (Présidente de l'ADER) et de Madame Marie-Louise Possa (Secrétaire générale adjointe) désignera 9 gagnants (3 par catégorie)



et annoncera les résultats le vendredi 11 décembre sur le site Web de la Ville et sur sa page Facebook. Les conditions de participation et la liste des prix à gagner sont sur www.versoix.ch.

Vie locale

LES NOUVEAUX HABITANTS DE VERSOIX À LA DÉCOUVERTE DE LEUR VILLE



Faute de pouvoir accueillir les nouveaux habitants lors d'une cérémonie festive, l'administration communale a organisé un parcours découverte au travers de la Ville de Versoix. Samedi 10 octobre, 38 personnes ont pris part à cette petite expédition urbaine, accompagnées de Mme Ornella Enhas (magistrate déléguée), de Mme Alizée Dermange (chargée de mission Intégration), d'un représentant de l'association du Patrimoine versoisien ainsi que d'un représentant de l'association des locataires de la cité Choiseul (ALCC). Dans un second temps, le chef du service de la Culture leur a offert une visite guidée de l'exposition « Avant demain » du Fonds d'art contemporain, en présence des deux autres Conseillers administratifs, Mme Jolanka Tchamkerten et M. Cédric Lambert.

LA VILLE DE VERSOIX OFFRE UN BON DE CHF 20.- À TOUS SES HABITANTS

En raison de la crise sanitaire et des mesures de semi-confinement prises par l'Etat de Genève, les bons ne seront pas envoyés avant la réouverture légale des commerces. Leur validité sera prolongée au-delà du mois de décembre 2020 afin de permettre à tout à chacun d'en profiter pleinement.



BUREAU DE MÉDIATION ADMINISTRATIVE (BMA) AU SERVICE DES CITOYENS

Créé par la Constitution genevoise et par une loi spécifique, ce bureau indépendant est à la disposition des citoyennes et citoyens qui éprouvent des difficultés, des incompréhensions ou des soucis dans leurs relations avec l'administration cantonale ou communale.

Les informations vous permettant de comprendre le rôle de ce BMA et de savoir comment le contacter si nécessaire se trouvent sur www.versoix.ch.

Pages rédigées le 19 novembre 2020



Malgré le COVID, la politique locale n'est pas à l'arrêt !

Qui l'eût cru ? Alors que la première vague pandémique a coupé la chique au Conseil municipal, ce dernier tient bon face à la résurgence des infections constatées depuis la fin du mois d'octobre. Pour le bureau de l'institution, il est question de poursuivre une action politique indispensable. Un avis partagé par les partis qui y siègent.

Malgré les risques inhérents à la tenue de ses séances publiques, malgré son public traditionnellement âgé et donc plus à risque en cas d'infection, et malgré la quasi-absence de renforcement des mesures sanitaires (les recommandations du médecin cantonal n'ont pas changé), le Conseil municipal siège à la salle communale de Lachenal.

Un contexte difficile

La situation pandémique s'est pourtant bien aggravée pour la Suisse depuis le milieu du mois d'octobre, où le nombre de nouveaux cas a parfois doublé de jour en jour. La Romandie est particulièrement affectée : début novembre, l'OMS situait 6 de ses cantons parmi les 10 régions les plus touchées par le Coronavirus en Europe. À la première place de ce triste classement, on trouvait Genève.

C'est dans ce contexte difficile – plus difficile que lors de la première vague pandémique, à en croire les directeurs d'hôpitaux cantonaux – que nous avons contacté les partis ainsi que le bureau du Conseil municipal. Leurs réponses nous sont parvenues entre le début et le milieu du mois de novembre, et reflètent la situation du moment.

Yves Richard : « Le semi-confinement (...) ne signifie nullement la paralysie des institutions »

Nous avons tout d'abord pris contact avec Yves Richard (Verts), président du bureau du municipal versoisien, pour évoquer la situation dans toute sa complexité, et son impact sur le délibératif de la commune.

M. Richard établit tout d'abord que « Les règles qui s'appliquent à la tenue de nos séances politiques prennent en compte les décisions du Conseil fédéral, d'une part, celles de notre Conseil d'Etat d'autre part et enfin celles que nous pouvons prendre au niveau local pour mettre en œuvre ces consignes supérieures. ».

Le président du bureau estime ensuite que le maintien des séances du Conseil municipal, malgré la deuxième vague, se justifie pleinement : « Le semi-confinement a pour but de freiner la transmission virale, en veillant à limiter les échanges sociaux

sans « gestes barrières ». Il ne signifie nullement la paralysie des institutions. » Il ajoute : « Il reste indispensable que l'action politique continue à se déployer, car elle conditionne nombre de décisions importantes, tant pour nos concitoyens que pour notre administration communale ou nos partenaires sociaux et économiques. Par exemple, la décision du récent Conseil municipal de verser bientôt à chaque habitant un bon de 20 francs pour soutenir le commerce local est une mesure qui ne pouvait attendre l'éradication de la pandémie ! ».

Un besoin de siéger qui s'explique aussi par le vote du budget de l'année suivante, qui se déroule habituellement en novembre : « Le budget municipal est l'un des dossiers fondamentaux du pouvoir délibératif. De lui dépendent le fonctionnement des services communaux et la mise en œuvre des projets prioritaires. Il est donc pertinent de le discuter, de l'amender si nécessaire et de le valider. Les règles légales nous autorisent à voter ce budget avant la fin de l'année civile, mais compte tenu des délais référendaires, il est justifié de le valider en novembre pour que l'administration puisse fonctionner dès janvier. ».

Le protocole sanitaire a-t-il changé depuis le début de la deuxième vague ? M. Richard parle plutôt d'un accent donné, d'une insistance sur l'application des mesures existantes : « Les consignes que j'ai adressées par écrit dès le 1er novembre aux présidents des commissions mettent clairement l'accent sur les mesures de protection et l'exigence de leur respect. Il en ira de même pour les séances du Conseil municipal, qui se dérouleront dans la stricte obéissance des consignes du service de la médecin cantonale. ».

Au moment de rédiger ces lignes, les consignes du service de la médecin cantonale à destination des délibératifs municipaux n'ont pas changé. Ils sont les mêmes que depuis juillet 2020 – alors que la situation pandémique était nettement moins inquiétante.

L'âge moyen du public se rendant aux séances du Conseil municipal est tout à fait respectable... et respecté. Cette constatation entre-t-elle dans la balance ? Pour M. Richard, la responsabilité n'échoit pas au CM : « Il appartient à chacun de faire un choix et d'assumer sa responsabilité individuelle. Personne n'est contraint de venir siéger ou écouter les échanges, s'il y a conflit entre le devoir citoyen et la non-prise de risque sanitaire. Nous mettons tout en œuvre pour que les réunions se déroulent avec les meilleures conditions de prudence possibles. ».

Quelques jours après avoir

formulé cette première réponse, les autorités communales ont finalement choisi de limiter le public accepté à 5 personnes. Interrogé sur la question de l'accès à toutes et tous de ces débats cruciaux pour la vie publique, M. Richard commente : « L'actuelle restriction de réunion à plus de 5 personnes n'est évidemment pas satisfaisante pour permettre un véritable accès au public. Il s'agit là de circonstances extraordinaires avec lesquelles nous devons compter. Bien sûr, ces restrictions mettent à mal le principe de publicité des débats, et c'est regrettable. Ce n'est naturellement pas la volonté des autorités communales qui est en cause, mais bien le contexte qui nous est imposé. » Au moment de rédiger ces lignes, une diffusion (audio ou vidéo) de la séance du Conseil municipal de fin novembre n'a pas été tranchée.

Toujours dans le sens d'une meilleure publicité des débats, la mise en place d'une solution de retransmission des séances est-elle envisageable après la crise, pour permettre à chacun d'y avoir accès de chez soi ? Cette question soulève peu d'intérêt chez le président du bureau du CM : « La mise en œuvre d'un dispositif technique de retransmission des séances en temps ordinaire ne me paraît pas indispensable, ni la taille de la commune, ni ses finances ne justifiant une dépense et des moyens humains importants. Quoi qu'il en soit, ce serait une analyse partagée entre le Conseil municipal et le Conseil administratif qui devrait être menée pour envisager une telle opération. »

Les retrouvailles dans les partis

Aux quatre partis disposant d'élus sur les bancs du Conseil municipal de Versoix – le PS, le PLR, le PDC et les Verts – nous avons posé quelques questions afin de mesurer leur satisfaction avec les dispositions prises autour de la tenue de ces séances, mais aussi sur la continuité de leur tâche de parti en temps de crise : mobiliser leur base électorale lors de scrutins importants, argumenter en faveur de leurs opinions, organiser leurs réunions internes périodique. Leurs (co-)présidents nous ont répondu.

Entre le déconfinement de mai et le semi-reconfinement de novembre, leurs événements ont-ils connu un succès équivalent à ceux tenus par le passé ? Au PDC, selon Gilles Chappatte, « nous avons vécu avec bonheur le fait de pouvoir se retrouver, se parler, argumenter, développer nos idées. Après le premier confinement, ces séances se faisaient véritablement le sourire au lèvres avec ce plaisir tout particulier que nous avions de nous revoir... ». Des retrouvailles heureuses également au PLR,

pour Julien Marquis : « Nous avons organisé le 30 juin une assemblée générale en plein air qui fut un magnifique succès, marquant un renouveau au PLR de Versoix. »

Le parti des Verts a organisé quelques événements politiques, d'après Mme Laure Speziali et M. Gil Pinto-Pereira : « Nous avons organisé fin août notre assemblée générale, avec de nombreux participants, puis un stand au marché en septembre en lien avec les votations. Au marché, la fréquentation était équivalente à la période pré-COVID. Nous n'avons pas mis sur pied d'autres événements en raison de la situation sanitaire. »

Peu de nouveaux événements sur l'agenda

Outre les séances du Conseil municipal, les partis de Versoix ont-ils prévu d'organiser de nouveaux événements publics lors du deuxième semi-confinement ? Étant donné que seules des réunions présentiels qui servent à communiquer une prise de position lors de votations populaires sont encore permises, le PLR se retrouve sans marge de manoeuvre : « nous n'avons plus la possibilité d'organiser de réunions politiques : nous tenons nos réunions du groupe des conseillers municipaux ou nos séances de bureau et de comité à distance par visioconférence. ».

Même réponse ou presque, au PDC : « Nous allons continuer à nous retrouver lors de séances de travail préparatoires aux séances des commissions et du CM, mais de manière virtuelle autant que possible, ou semi-virtuelle (certains présents d'autres en visioconférence). Nous avons déjà expérimenté ce type de séances avec succès. »

Les Verts, eux, comptent bien profiter de cette exception : « Nous souhaitons tenir un stand près du marché le 14 novembre pour présenter notre position sur les sujets de votation du 29 novembre. Il nous semble en effet important d'être présents. Il va de soi que cet événement n'aura lieu que s'il est compatible avec les mesures sanitaires en vigueur au moment de sa tenue. »

Des exceptions jugées nécessaires

Comment les restrictions décidées par le Conseil Fédéral et le Conseil d'Etat s'appliquent à la vie politique communale sont-elles reçues par les partis ? Au PDC, le signal est positif, même si le parti regrette l'étendue des dispositions prises au delà du monde politique : « Nous pensons que les institutions doivent continuer de fonctionner, même en mode dégradé si nécessaire, et que ces exceptions sont les bienvenues. Bien que nous ne voulons ni commenter ni critiquer les décisions prises par les autorités, ne disposant pas du



même niveau d'information, nous regrettons toutefois la fermeture des petits commerces, qui à Versoix représente tout particulièrement un coup très, très dur à encaisser. (...).

Les deux co-présidents Verts ne voient pas rouge non plus : « Ces exceptions nous semblent nécessaires pour assurer la continuité de la vie politique et le fonctionnement des instances communales. Elles ne sont pas contre-productives, si elles sont organisées conformément aux mesures sanitaires. ».

Enfin, le PLR n'a pas directement répondu à cette question, renvoyant à sa précédente réponse sur la tenue en visioconférence de son comité.

Seuls les Verts souhaitent dès aujourd'hui la visioconférence

Dans le contexte d'état de nécessité, les partis sont-ils satisfaits du maintien in situ des séances du Conseil municipal ? Les représentants des Verts disent oui, mais souhaiteraient que la transmission en visioconférence soit possible : « Les séances du Conseil municipal ont été déplacées à Lachenal pour disposer de plus de place, tandis que les commissions siègent toujours à la Maison du Charron, la salle étant assez grande en proportion du nombre de participants. Toutefois, des mesures supplémentaires sont venues se rajouter (port du masque obligatoire tout au long des commissions, aération de la pièce) à celles déjà en place. Malgré cela, il est pertinent de se pencher sur la faisabilité de donner à celles et ceux qui le souhaitent, la possibilité de suivre ces séances par visioconférence. Que ce soient par rapport à eux, à leurs proches ou à leur sensibilité. ».

Pour le PLR, M. Marquis affiche une confiance sereine dans le dispositif, éprouvé en début de législature : « Je ne vois pas de raison à ce que les séances du Conseil municipal et de ses commissions ne puissent pas avoir lieu tant que le droit supérieur le permet. Le Conseil municipal se réunit dans une grande salle, à Lachenal, et les règles de sécurité sont respectées scrupuleusement (distance, masques, désinfectant, etc.). »

Relancé sur la question d'une diffusion ou même d'une tenue en visioconférence de la séance ordinaire du Conseil municipal, M. Marquis précise la position de son parti : « L'organisation des séances plénières de parlements ou conseils municipaux à distance est complexe techniquement et coûteuse, pour satisfaire à diverses exigences (sécurité des données, diffusion en direct sur Internet, etc.). »

En l'état, ce procédé est effectivement envisageable, mais pas obligatoire. A ce stade donc, moyennant un strict respect des règles de sécurité sanitaire (distance, masques portés en permanence, désinfection, etc.) dans une vaste

salle bien ventilée, comme celle de Lachenal, l'organisation des séances du Conseil municipal peut donc, de l'avis du PLR, continuer. On sait en effet que dans de telles circonstances, le risque de contamination est extrêmement faible. En outre, la situation actuelle étant amenée à perdurer, il est important que les institutions puissent continuer à fonctionner, notamment pour des raisons démocratiques. Evidemment, en cas d'adoption par la Confédération ou le canton de nouvelles prescriptions, la commune s'y pliera. »

S'il souhaite une minimisation des risques, le fonctionnement des institutions in situ est prioritaire pour Gilles Chappatte (PDC) : « Sous réserve du plus strict respect des règles, j'estime indispensable de continuer à faire fonctionner les institutions et les organes de gouvernance politiques en présentiel. La qualité des échanges notamment dans les commissions, même affublés du masque, reste essentielle à la gestion de Versoix. Il est important également de montrer aux citoyens que les élus du peuple que nous sommes continuent à assumer leur rôle avec responsabilité et engagement. Pour le reste, il s'agit bien entendu de réduire les risques au strict minimum en renonçant à toute une série de contacts, d'échanges présentsiels, etc... et à privilégier l'usage du téléphone et de la vidéo pour les activités de préparation de ces séances. »

Le PS sonne l'alarme devant « la paupérisation » causée par la crise

Le Parti socialiste, par les mots d'Antoine Droin, n'a pas directement répondu à nos questions. M. Droin a préféré rappeler l'importance des consignes sanitaires, et de leur application systématique : « Respect des distances (anti) sociales, port du masque, lavage et désinfection des mains et des espaces occupés, aération des locaux et restriction de rassemblement de personnes dans les espaces publics et privés. Le PS prouvent et applique autant que faire se peut les consignes. Nous n'avons donc pas de jugement à porter sur ces éléments de lutte contre la pandémie. ».

M. Droin précise que son parti se préoccupe plutôt des conséquences sociales du COVID : « L'augmentation du chômage inéluctable, les mises en faillite d'entreprises en cours et à venir. La paupérisation qui va augmentant de la part des personnes déjà fragilisées et de la classe moyenne qui s'appauvrit. ».

Regrettant l'angle des questions portées à son attention dans le cadre de cet article, M. Droin conclut : « Tout le reste est donc superfétatoire et nous trouvons très dommage de ne cibler que la politique de la commune de Versoix alors que le journal a une portée bien plus large. ».

Texte et photo : Yann Rieder

ARTS MARTIAUX



JU-JUTSU

ARTS MARTIAUX MIXTES

AUTODEFENSE FEMMES

Enfants 4-8 ans

Mercredi de 16h00 à 17h00

Enfants 9-14 ans

Mercredi de 17h00 à 18h00
Vendredi de 17h00 à 18h00
18h00 à 19h00

Adultes dès 15 ans

Mardi, mercredi et jeudi
de 19h00 à 21h00

Leçons d'essais gratuites

Inscriptions tout au long de l'année !

PROMOTION ECONOMIQUE : CONSTRUISONS LE 3E ETAGE DE LA FUSEE !

2012 : Base de lancement : Engagement de la déléguée à la promotion économique communale afin de renforcer les liens entre autorités et acteurs économiques existants ou intéressés à s'implanter à Versoix.

2017 : 1er étage : Lancement du marché local et artisanal. Le but recherché est d'inciter les habitants à consommer les produits frais sur place... et à y rester pour compléter auprès des magasins locaux (fleuriste, quincailler, Fust, Migros, Coop, etc...). Très beau succès en ce moment !

2019 : 2e étage : Lancement d'un service de livraison à mobilité douce « Versoix Caddie Service » afin d'assurer la livraison à domicile (triporteur et vélos-remorques), service très apprécié en ce moment.

2021 : 3e étage : Lançons le développement d'une place de marché communale en ligne permettant de placer ses commandes 24h sur 24 auprès des commerces locaux pour se faire livrer... à vélo.

Où comment faire ses courses le dimanche soir depuis son canapé sans faire appel aux géants du net !

Le PDC est la cheville ouvrière de ces initiatives, qui montrent son souci de soutenir durablement les commerces locaux en créant des conditions cadres favorables. **Ce projet de 3e étage doit être lancé en 2021 pour accompagner la reprise et le développement des activités commerciales locales.**

Soutenons durablement le commerce local !

Gilles Chappatte
Co-président PDC Versoix



TO BE OR NOT TO BE?
(ÊTRE OU NE PAS ÊTRE PRÉSENT AU CM?)

Les séances du Conseil municipal (CM) en Visio-conférence ?

Soucieux.ses de garantir la participation de tou.te.s les élu.e.s ainsi que l'interaction avec le public, les Vert.e.s de Versoix ont interpellé le Conseil administratif et le bureau du CM afin d'investiguer des moyens techniques permettant la tenue des CM partiellement ou totalement en visio-conférence.

En effet, aujourd'hui les consignes sanitaires et les mesures de précaution édictées par les autorités fédérales et cantonales autorisent l'exercice des droits politiques in situ. Néanmoins, il faut laisser la possibilité à celles et ceux qui se trouveraient en quarantaine ou en isolement volontaire de participer malgré tout à ces séances.

De même, l'accès au public étant pour le moment limité à cinq personnes, une telle démarche permettrait également aux versoisennes et versoisens d'assister à ces séances.

Aussi, les Vert.e.s de Versoix ont demandé que la possibilité de tenir les séances du CM par visio-conférence soit étudiée tant sous l'angle technique que juridique et espèrent vivement qu'une solution sera rapidement proposée.

Notre site internet: <https://verts-versoix.ch/>

Les Verts de Versoix

Covid-19, les communes ont besoin d'un soutien fort, global et coordonné



Dans le contexte tendu de la deuxième

vague du covid-19, le PS genevois appelle à renforcer les moyens et à mettre en place les ressources pour mieux coordonner l'action des communes. En première ligne des besoins et des attentes de la population, les communes ne peuvent assurer seules toutes les prestations. Canton, communes et associations doivent renforcer leur travail commun afin de donner des réponses coordonnées sur l'ensemble du territoire.

Les Socialistes demandent que les moyens nécessaires soient débloqués pour :

- La création ou le renforcement de permanences en matière d'information et de soutien social.

Le stress vécu par beaucoup de personnes vis-à-vis de la maladie ou de situation financière difficile doit pouvoir trouver des solutions concrètes.

- La valorisation et le renforcement du lien entre voisin-es : même si celui-ci existe naturellement, les communes peuvent le stimuler, l'encourager via, par exemple, la mise à contribution des associations locales visant l'intérêt général.
- L'ouverture, sous condition des mesures de protection sanitaire, des bibliothèques, ludothèques et autres lieux offrant un espace d'échange, de partage et de connaissances.
- La lutte contre l'isolement de personnes âgées ou fragilisées qui trop souvent vivent seules et voient leurs échanges avec les autres fortement diminuer.

- La mise en place de solutions de soutien à la jeunesse qui se retrouve aujourd'hui sans possibilité de se réunir et qui a vu sa santé physique et mentale se détériorer pendant le confinement.
- La mise en place de solutions de soutien aux familles : une concertation doit être développée entre le canton et les communes lorsque les mesures sanitaires impactent les lieux d'accueil des enfants et le soutien aux familles et met en péril l'équilibre entre vie familiale et professionnelle.
- L'interdiction des évacuations de logement pendant la période de crise sanitaire et pour le renforcement du dispositif d'accueil d'urgence des sans-abris.

Des déficits indispensables à une politique de relance anticyclique

Pour promouvoir et assurer toutes ces aides, les communes ont besoin de financements suffisants.

Il faut donc rapidement leur donner les moyens d'adopter cette politique et les autoriser, de manière transitoire, à adopter des budgets déficitaires plus importants que ceux autorisés pour compenser les effets délétères de la RFFA.

C'est aujourd'hui que les communes doivent pouvoir mettre en place une politique économique anticyclique afin de soutenir au mieux les personnes les plus précaires et le tissu économique local.

Ornella ENTAS
Conseillère administrative

Budget 2021: le ciel s'assombrit sur les finances communales

www.plr-versoix.ch

Un copier-coller: le budget communal sera en 2021 pratiquement identique au budget 2020. Le Conseil municipal a adopté le premier projet présenté par le nouvel exécutif de gauche.

Ce budget affiche un déficit de 1,7 millions de francs. Le Conseil administratif a suivi les prévisions de recettes fiscales fournies en septembre par le canton. Aussi surprenant que cela puisse paraître, elles sont très optimistes pour 2021.

Or, ces prévisions ne tiennent pas compte de la violente deuxième vague de COVID-19 qui nous frappe depuis octobre. Pire, pour 2021, l'incertitude est totale (un vaccin, mais quand? une 3e vague?).

En l'état, un grave déficit paraît donc inévitable. La prudence aurait commandé de ne pas se calquer sur 2020, une année qui s'annonçait bonne en novembre 2019 avant l'arrivée du virus.

Hélas, la gauche a même décidé de créer de nouveaux postes à la mairie et d'octroyer diverses primes et augmentations de salaire à l'administration. Le PLR n'a pas caché sa gêne vis-à-vis des nombreux employés et indépendants qui sont au chômage partiel, ont perdu leur emploi ou vu leurs revenus s'effondrer et qui ignorent de quoi sera fait leur avenir.

Le PLR a finalement obtenu par un amendement le report de l'engagement d'un "responsable du développement durable", exigeant au préalable la présentation du plan climat communal, que le Conseil municipal réclame depuis plus d'un an, et d'un cahier des charges. Un minimum.

Soutien concret aux commerçants locaux

Enfin, le PLR a exigé la prise rapide de nouvelles mesures communales de soutien en faveur des commerçants de Versoix (p. ex. sur les loyers et sous forme d'aides directes).

#PASSIONPOURVERSIOIX

Brève : Conseil Municipal du 23 novembre

Après des échanges dynamiques, le Conseil Municipal vote le budget 2021 pour Versoix.

En cette séance du 23 novembre, le Conseil Municipal s'est positionné sur le budget de la Ville de Versoix qui prévoit des charges pour environ 41 millions, alors que les revenus sont de 39,2 millions soit un déficit prévu de 1,7 million.

Le CA défend l'idée du maintien du niveau de prestations à la

population, mais lors de sa séance du 17 novembre, une proposition d'amendement en commission des finances de diminuer de CHF 48'500.- a été acceptée pour retarder l'engagement du délégué au poste de développement durable (DD) portant donc le déficit à CHF 1'688'508.

Après plusieurs échanges – durant lesquels les enjeux sur l'avenir de l'économie en ces temps de crise COVID sont mis en avant afin d'avoir un bilan

qui soit moins déficitaire, ainsi qu'une tentative en vu de limiter l'amendement qui vise le poste DD – et une suspension de séance sollicitée par les Vert.e.s, le budget est finalement accepté par une majorité des votants (17 oui / 6 non et 4 abstentions).

Suite et développement de ce point et des autres sujets à l'ordre du jour sur le site du Versoix-Région.

La rédaction

Toute l'équipe
du Versoix-
Région vous
souhaite un
joyeux Noël et
une année 2021
meilleure que
2020 !





Versoix-athlétisme

La nouvelle génération d'entraîneurs

Le Versoix Athlétisme est très fier de pouvoir compter parmi ses entraîneurs pas moins de six anciens athlètes.

Leurs connaissances techniques sont naturellement très importantes et utiles, mais c'est avant tout leur volonté de vouloir partager le plaisir de l'athlétisme avec les jeunes qui en font de véritables atouts pour le club.



Malaïka Parachini, ancienne athlète de sprint et haies, est en deuxième année d'Economie et Management à l'université de Genève. Entraîner les jeunes du club est une manière pour elle de garder un lien avec son sport de cœur. En effet, elle a arrêté l'athlétisme il y a quelques années et c'est maintenant avec plaisir qu'elle transmet aux jeunes ce que ses coachs lui ont appris. Elle s'est formée monitrice de base Jeunesse et Sport et elle donne les cours pour les athlètes dans le groupe U12.



Romane Boillat, ancienne athlète de sprint et de longueur est étudiante en psychologie à l'université de Genève. Elle est également formée monitrice de base Jeunesse et Sport. La raison pour laquelle elle est devenue coach est que même si elle n'avait plus la motivation d'être athlète, elle voulait continuer à être en contact avec ce sport et transmettre un peu de ce qu'elle avait vécu plus jeune. Elle partage son savoir de l'athlétisme avec les jeunes du groupe U14.



Adrien Tamone est un athlète toujours actif au Versoix Athlétisme dans le groupe de demi-fond. Il suit des études de physique à l'EPFL. Il a eu envie de donner des cours aux plus jeunes pour leur faire découvrir les plaisirs du sport au sein du club dans lequel il s'entraîne depuis près de 10 ans. Il est moniteur dans le groupe U10.



Simon Golay est en année sabbatique parce que il voulait prendre un an pour lui afin de se consacrer sérieusement à l'athlétisme. Il souhaite aller s'entraîner quelques semaines au Kenya, en 2021, si la situation sanitaire le permet. La motivation de Simon réside dans son amour pour le sport et son appréciation des enfants, et avoir la possibilité de les entraîner une fois par semaine est quelque chose qui l'intéressait. "On oublie vite que les enfants sont les prochains athlètes de haut niveau." Il est formé moniteur Jeunesse et Sport pour les enfants et il prend en charge un groupe U10.



Raphaël Brunner, ancien sprinteur, fait ses études de droit à l'université à Genève. Il est formé moniteur de base Jeunesse et Sport, et prend en charge un groupe compétition.

Pour lui, entraîner était la possibilité de rester dans le sport après de nombreuses blessures l'ayant contraint à abandonner la compétition et la vie d'athlète qu'il menait au club depuis 2008. Il se motive à transmettre l'amour du sport et de sa technique qui lui est propre, parce qu'un mouvement bien exécuté est efficace et gracieux comparable à une mélodie bien interprétée par un musicien. L'arrêt du sport de compétition est, selon lui, une étape difficile et entraîner est un moyen de ne pas mettre la clé sous le paillason et de rester dans le domaine aimé.



Aurélien Tamone est un ancien athlète de demi-fond suivant la formation Science du sport à l'université de Lausanne. Les raisons pour lesquelles il s'intègre au club en tant qu'entraîneur sont d'une part l'envie d'aider le club dans lequel il a longtemps été athlète et d'autre part, de continuer à promouvoir le sport et donner envie aux jeunes d'en pratiquer régulièrement. Dans le cadre de ses études, cette expérience va lui permettre d'acquiescer et de comprendre les conditions réelles du métier, c'est donc un apport additionnel aux nombreux points théoriques vus en cours. Il est en possession de plusieurs JS.

Comme toutes les associations, le VA est bien au courant de la difficulté de trouver des moniteurs. Ainsi, pouvoir garder ces jeunes entraîneurs et voir leur manière d'enseigner avec envie l'athlétisme à nos futurs athlètes est un vrai cadeau pour le club et une véritable victoire si on regarde vers le passé, car la mission de transmettre l'amour du sport a été accomplie et le VA peut se féliciter d'avoir créé "un club pour la vie", comme le souligne sa devise.

Les Jeunes entraîneurs



Club nautique

Rencontre avec Kirsi Wolfisberg, 19 ans



Cette saison 2020 a été très compliquée, comment as-tu pu gérer les entraînements ?

Pendant le semi-confinement, notre coach Kostia Kakorych a organisé des entraînements de condition physique par Zoom. Puis, en mai, les entraînements sur l'eau ont repris, d'abord sur le lac et en juin, sur le plan d'eau de La Rena à Bourg-en-Bresse.

J'ai participé aux stages organisés sur ce plan d'eau durant six semaines en été. Dès la reprise des cours, on a continué les entraînements à Bourg jusqu'au 24 octobre. Depuis, l'entraînement se passe sur le lac tant que la météo le permet.

Nous avons eu beaucoup de chance de pouvoir reprendre les entraînements assez rapidement et sans contrainte, grâce au plan Covid mis en place par le club, autant à Versoix qu'à La Rena.

Ces dernières années, tu étais souvent qualifiée en équipe de Suisse, qu'en est-il de 2020 ?

Malheureusement, la décision d'annuler les championnats d'Europe est tombée en juin.

Ma première réaction fut la déception et je me suis demandé comment j'allais rester motivée pour le reste de la saison. Je me suis dit que c'était un mal pour un bien, car je pouvais me concentrer sur la technique et l'apprentissage de nouvelles figures. En effet, durant une saison dite normale, avec la participation à un grand nombre de compétitions, nous n'avons pas le temps d'intégrer de nouvelles figures dans notre parcours. En début de saison, on établit notre programme des deux fois vingt secondes et on s'y tient pour presque toutes les compétitions.

Les championnats de Suisse ont également été annulés à la dernière minute, ainsi que la Chicken Cup, compétition internationale organisée par le CNV.

La motivation est tombée à zéro ! Il est assez difficile de s'entraîner sans pouvoir tester nos compétences en compétition.

Par chance, les championnats genevois ont eu lieu, j'ai enfin pu voir si l'entraînement avait porté ses fruits. J'étais stressée, je me suis mise beaucoup de pression, j'avais l'impression de ne pas

avoir progressé. Finalement, j'ai battu mes records personnels dans les trois disciplines, en slalom, en figures et en saut. Pas de beaucoup, mais c'est toujours bon à prendre !

Je me suis rendu compte que je n'avais pas assez confiance en moi.

C'était une saison pas comme les autres, mais qui m'a permis de remettre en question sur certaines choses. J'espère en tout cas que la saison prochaine sera meilleure !

Tu es la 2ème d'une fratrie de 7, les responsabilités tu connais, t'impliques-tu aussi au sein du club ?

J'ai passé mon permis de conduire le 15 juin, j'ai tout naturellement aidé à la logistique des stages. Le 21 octobre, c'était au tour du permis bateau, ce qui signifie que l'année prochaine je pourrai piloter le bateau pendant les stages pour aider notre coach Kostia.

En 2019, j'avais passé mon examen de juge national, l'organisation m'a sélectionnée pour juger les championnats genevois en 2020. J'aime beaucoup m'impliquer au sein du club, je pense qu'il est important de le faire pour se rendre compte du travail abattu en amont par nos dirigeants. Bien entendu, j'aime aussi aider d'une manière générale, cela fait sans doute partie de mon ADN.

Durant les stages d'été, mon entraîneur m'a fait prendre conscience que j'ai le rôle de leader au sein du groupe (comme je l'ai avec mes frères et sœurs et à la gym, mon premier sport), alors il est important pour moi de montrer le bon exemple et s'entraider.

Où en es-tu au niveau des études ?

J'ai eu ma matu en juin dernier (eh oui, sans examen malheureusement). Je devais partir en août aux États-Unis pour continuer mes études au sein de l'université de Louisiane à Lafayette, qui accueille les skieurs nautiques en sport fort.

Mais c'était sans compter avec la situation sanitaire à ce moment-là. Les ambassades étaient fermées. Je n'ai pas pu faire mon visa à temps pour la rentrée de septembre. En fait, j'ai reçu mon visa trois jours après le jour officiel de la rentrée



et l'université n'accepte aucun retard.

Le 15 décembre prochain, je pars en Floride pour continuer l'entraînement au chaud et je me dirigerai début janvier vers la Louisiane pour commencer mon semestre le 13 janvier 2021 et y étudier le management du sport.

En attendant, je travaille à la boulangerie de mes parents, je fais du babysitting, je m'entraîne, fais beaucoup de vélo, profite de ma famille et de mes amis avant de partir.

Quelles sont tes ambitions pour la saison prochaine ?

S'ils sont maintenus (on n'est plus sûr de rien en cette période de pandémie), en 2021 auront lieu les championnats du monde U21, auxquels j'aimerais participer avec comme objectif, une finale en figures. Pareil pour les championnats d'Europe.

Au niveau universitaire, j'espère pouvoir faire partie de l'équipe en figures et saut. Il faut savoir que les places sont chères et limitées à cinq participants par collège. Ils devaient avoir lieu en octobre 2020, ils sont repoussés en mai 2021, ce qui me laisse du temps pour progresser et voir grandir la confiance en moi.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier ceux qui me soutiennent et qui croient en moi : ma famille adorée sans qui rien ne serait possible; Kostia Kakorych mon coach, Frédéric Dupanloup sans qui la section ski ne tournerait pas.

Gatherine



Tennis Club

Le tournoi interne 2020

Cette année le tournoi interne s'est déroulé exceptionnellement sur une durée de plusieurs semaines allant du mois de juillet jusqu'à la fin septembre afin de s'adapter aux concepts de protections du club et de la commune.

Cette compétition traditionnelle, homologuée Swisstennis et comptant pour la licence, a regroupé plus de 56 joueurs sur 7 tableaux composés d'hommes et de femmes actifs, de seniors et de juniors. La participation a presque doublé par rapport à l'année dernière, ce qui est très réjouissant et il faudra analyser les raisons de cette augmentation afin de pouvoir proposer un tournoi aussi alléchant en 2021. Est-ce le changement sur la durée du tournoi, qui est plus flexible, ou est-ce le fait que les gens avaient été confinés chez eux qui a provoqué cet engouement ?

Simple hommes : (R3-R9+NC)

Ce tableau, à élimination directe, a regroupé douze joueurs du club. La tête de série n°1, Nicolas Combarieu n'a malheureusement pas pu défendre ces chances jusqu'au bout et la victoire finale est revenue à Quentin Le Moal qui a battu en finale Alexandre Thouvenin sur le score de 6-3 6-2. Quentin a donc décroché le titre de champion 2020 au tennis club de Versoix, ce qui lui permet de pouvoir représenter notre club au masters régional fin novembre.

Seniors 35+ : (R3-R9+NC)

Dans cette catégorie de jeu, dix-sept joueurs ont pris part à cette compétition très relevée. Monsieur Omar Weheba a réalisé un très joli parcours en gagnant quatre matchs dont deux au suspense et un troisième set. Il a perdu,



malheureusement pour lui, en finale contre René Huber sur le score très serré de 6-3 3-6 7-6 après une lutte fort acharnée. Félicitations à ces deux joueurs pour leur combativité et à tous les autres pour leur engagement.

Simple femmes : (R3-R9+NC)

La participation féminine a fortement progressé cette année, ce qui est très réjouissant. Douze personnes ont pris part à ce tournoi qui s'est déroulé sous

forme de groupe de quatre. Le premier groupe regroupait des joueuses qui n'avaient pas encore de licence auprès de Swisstennis et c'est Nadia Lebel qui s'est imposée grâce à deux jolies victoires contre Sandra De Meris et Laurie Girard.

Dans le deuxième groupe, regroupant des joueuses classées entre R7-R9, Silvie Zagoury a brillamment remporté ses trois matchs afin de s'adjuger le titre.

Finalement, dans le groupe réunissant les joueuses de compétitions et comptant pour le titre de championne de club, c'est Yaël Cohen qui a gagné ses trois matchs dont un très serré 3-6 6-2 7-6 contre Sonja Küpfer. Giorgia Cordini a fini deuxième avec deux jolies victoires dont une arrachée au tiebreak du

troisième set. Félicitations à toutes nos joueuses.

Simple juniors : (R3-R9+NC)

Cette année, la petite vingtaine de juniors ont été répartis en deux catégories soit les moins de douze ans et les moins de dix-huit ans étant donné la différence de force évidente à ces âges. Chez les plus jeunes, ce sont deux jeunes faisant partie des cadres du groupe compétition qui se sont battus pour le titre et la victoire finale est revenue à Cristian Veleau qui a battu son copain Louis Marchand dans une confrontation qui risque fort de se reproduire ces prochaines années.

Chez les plus grands, Xavier Rubio qui fait aussi partie des meilleurs joueurs juniors du club, a pris le dessus sur Sami Kurz.

Félicitations à tous les joueurs/euses pour leur participation tout en espérant avoir une édition 2021 aussi prolifique et voici le nom des champions 2020 du tennis club de versoix qui pourront représenter notre club au masters régional.

Encore un grand merci à Yaël Cohen qui a organisé ce tournoi avec un grand professionnalisme.

Hommes : Le Moal Q. bat Thouvenin A. 6-3 / 6-2

Femmes : Cohen Y. bat Cordini G. 6-4 / 6-0

Seniors : Huber R. bat Weheba O. 6-3 3-6 7-6

Juniors 18- : Rubio X. bat Kurz S. 6-0 / 6-1

Le comité du TCV

Une année particulière...

Ecole & Quartier est fierement associée aux associations COVEI, MJC, Club de parents - grâce à son soutien aux associations de culture et de loisirs administratives Ecole et Quartier organise, en collaboration avec les associations, des ateliers de travail et de réflexion sur les enjeux de la culture et de la médiation culturelle.

Merci aussi pour les ateliers de médiation culturelle que nous avons organisés avec les associations. Plus de 100 personnes ont participé à ces ateliers de médiation culturelle de l'association d'associations de parents de Versoix, sous la direction de son président, des ateliers ont été animés par des artistes professionnels.

La médiation culturelle est un enjeu majeur.

Ces ateliers ont permis de travailler sur des enjeux de médiation culturelle. Après avoir vu des films, des ateliers de médiation ont été organisés par l'association d'associations de parents de Versoix, sous la direction de son président, des ateliers ont été animés par des artistes professionnels.

De nombreux ateliers de médiation ont été organisés par l'association.

Ces ateliers ont permis de travailler sur des enjeux de médiation culturelle. Après avoir vu des films, des ateliers de médiation ont été organisés par l'association d'associations de parents de Versoix, sous la direction de son président, des ateliers ont été animés par des artistes professionnels.

Ces ateliers ont permis de travailler sur des enjeux de médiation culturelle. Après avoir vu des films, des ateliers de médiation ont été organisés par l'association d'associations de parents de Versoix, sous la direction de son président, des ateliers ont été animés par des artistes professionnels.

Ces ateliers ont permis de travailler sur des enjeux de médiation culturelle. Après avoir vu des films, des ateliers de médiation ont été organisés par l'association d'associations de parents de Versoix, sous la direction de son président, des ateliers ont été animés par des artistes professionnels.



LES PLACES

Places adultes et Lieu 18:00 - 20:00	Places enfants et Lieu 19:45 - 21:45	Places seniors et Lieu 18:00 - 19:00
---	---	---

Il reste des places, contactez les places disponibles sur votre site

ACTIVITA

Rencontres régulières
Tous les jeudis de 18h00 à 20h00 du 20 novembre 2020 au 05 janvier 2021

Ecole & Quartier Collège des Colombières Boulevard de la République 1200 Versoix	Horaires Du mardi au dimanche de 18h à 20h	Contact Tel: 022 368 20 84 info@ecole-et-quartier.ch
--	---	---

Vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram



Plus d'informations sur
www.ecole-et-quartier.ch



VOTRE TOP 20 DES FILMS 2020 ?

Aula des Colombières
UN JEU POUR FÊTER LE CINÉMA EN SALLE !

Quels bons films sortis en 2020 sauront nous faire oublier la fermeture des salles des cinémas durant quatre mois ?

Après un an, l'année n'a pu servir à autre chose qu'à nous faire oublier le confinement.
Le 30 décembre 2020 qui est le 1er janvier 2021.

En 2020, 24 films ont été sortis, nous avons le 17 janvier et le 17 novembre 2020 dans les salles de cinéma. Au total, ce décompte le jour des coups de couteau 2020.

Une manière de repenser l'organisation des films culturels dans le cadre d'un festival de films de cinéma. Quel sera le Top 20 des films 2020 de votre ville ? Il y aura peut-être un film de plusieurs films de Cinéma de la région de Versoix et l'impact de ce festival sur les films de la région de Versoix. Il y aura peut-être un film de plusieurs films de Cinéma de la région de Versoix et l'impact de ce festival sur les films de la région de Versoix.

Les mois les plus importants des cinémas gratuits à CinéVersoix d'été seront tous de 18h à 21h.

La date et les heures de ces 2 projections seront communiquées sur le site www.cineversoix.ch

Envoyez votre play-list des meilleurs films 2020 et vive le cinéma !

Marc Huet

Rappel, à titre d'exemple, de quelques films (liste non exhaustive ni exclusive) sortis dans les salles suisses en 2020

CinéVersoix est un jeu pour célébrer le cinéma en salle !



Carole Jaussi : une « carrière » de 30 ans à Ecole & Quartier !



C'est hélas dans un contexte maussade* que **Madame Carole Jaussi terminera, le 19 décembre 2020, sa carrière au secrétariat d'ECOLE & QUARTIER** dans les locaux au 3ème étage du Collège des Colombières.

Elle aura passé 30 ans exactement dans sa fonction de secrétaire (à mi-temps) au service de cette vénérable institution qui a fait la part belle à la vie sociale et culturelle des quartiers de toute la région. Nous l'avons questionnée sur son parcours qui représente un record de longévité au secrétariat d'Ecole & Quartier.

Carole Jaussi raconte* :

J'ai le souvenir d'avoir commencé cette carrière le 3 janvier 1990 par une mise sous pli des listes de présences et courrier aux enseignants d'EQV (ils étaient alors une bonne centaine) pour le début du 2ème trimestre, dans des locaux non chauffés (c'était les vacances de Noël) avec Pierrette Romy, l'autre secrétaire, et Pierre Dupanloup alors administrateur.



30 ans de travail varié à EQV

Ecole & Quartier est une grande famille et j'ai toujours eu à cœur de répondre à sa devise Apprendre, Découvrir, Rencontrer !

Les tâches étaient variées, notre mission principale était toujours d'assurer la gestion administrative des cours et de soutenir les responsables de cours ainsi que les contacts avec le public et l'organisation des événements.

J'ai aussi suivi plusieurs cours, comme participante avec beaucoup de plaisir.

Chaque changement d'administrateur, de présidence de l'AEQV ou de directeur de Collège correspondait à des changements de politique plus ou moins bien compris, comme par exemple l'introduction du label EduQua, de la TVA, des rapports avec le DIP ou les Communes, en passant par les changements de logos ou du design des catalogues. Sans parler des nouveautés des outils informatiques pour la gestion - d'abord mono-poste puis en réseau -, de la comptabilité, les e-mails, site internet et plus récemment, les réseaux sociaux.

De 1990 à 2020, j'ai connu et collaboré avec :

- **8 administrateurs** : Pierre Dupanloup, Gil Herbez, Eric Tamone, Michel Bapst avec Anne Dubath (ad-interim), Nicelle Herbez Perritaz.

- **3 directeurs de Collège** : Georges-Emile Schürch, Frank Burnand et Tobias Lerch

- **5 secrétaires**, dont Rosy Brander que j'ai remplacée, Pierrette Romy, Corinne Roder, Cathy Décaillet-Blanchard et Pascal Sicuranza.

- **7 présidents ou présidentes de l'association AEQV** : Maureen Payro, Eric Birbaum,



Claudio Pisani, Michel Dokic, Danièle Jeanrenaud Dokic, Pierre Dubath (ad-interim), Nicelle Herbez Perritaz.

• **3 directeurs de Collège** : Georges-Emile Schürch, Frank Burnand et Tobias Lerch

• **Impossible de mentionner les centaines de responsables de cours, ni les milliers de participants rencontrés.**

Certains sont devenus des amis et je m'en félicite !

Je n'ai jamais eu le temps de m'ennuyer au service d'Ecole & Quartier durant ces 30 années. Mais je n'aurais pas imaginé une fin de carrière si difficile en cette

année 2020 avec un premier confinement, la suppression du poste de l'administratrice par le DIP. Un second semi-confinement. Ces derniers temps, nous avons télé-travaillé et même des dimanches pour répondre au mieux à la situation sanitaire de nos cours.

A part cette dernière année ternie par la décision du DIP et le Covid, Carole Jaussi ne regrette pas ce parcours dense et varié au sein d'Ecole & Quartier.

Toutes les personnes qui ont travaillé avec Carole Jaussi garderont le souvenir d'une collaboratrice remarquable et remarquée par ses compétences, son efficacité, son esprit de décision, sa courtoisie et sa bienveillance. A n'en pas douter, ce sera une grande perte pour Ecole & Quartier mais ses collaborateurs sauront assurer la suite.

L'âge de la

retraite est implacable ! Versoix-Région et ses amis d'EQV lui souhaitent de tout cœur une heureuse retraite, toujours active bien sûr, avec plein de voyages ornithologiques en compagnie de son Michel. Son temps sera également bien occupé avec sa famille, particulièrement avec son petit-fils Maxime (2 ans 1/2), sans oublier ses copines et les copains !

Bons vents Carole, tu as déjà traversé le Covid, c'est un bon début ! Une nouvelle vie commence pour toi. Merci pour tout ce que tu as apporté à Ecole & Quartier au cours de ces 30 ans de fidélité à l'esprit d'Ecole & Quartier et merci pour les quelques photos-souvenirs de cette belle carrière que tu nous offres.

Ton ami de « l'âge de pierre » : Pierre Dupanloup

*Article complet et d'autres photos sur le site versoix-region (QR-code)



PAC(O) : Quesaco ?



Nos fidèles lecteurs se souviennent certainement que Carla da Silva a illustré notre journal avec ses magnifiques photos durant plusieurs années. Elle a continué d'être active dans le milieu associatif régional et se consacre actuellement à l'association qu'elle a fondée avec une amie, Vanessa Riera, **PAC(O) pour Projets Artistiques Collaboratifs (et Orientations) dont le but est d'offrir leur chance de s'épanouir artistiquement à des jeunes entre 15 et 25 ans.**

L'association PAC(O) est en plein essor. Plusieurs institutions scolaires et éducatives, et familles les contactent pour leur confier



des adolescents, certes doués en art, mais dans une phase de manque de confiance qui les conduirait tout droit à l'échec. **Remotiver ces jeunes est une belle mission !**

Grâce à des aides de la Ville de Genève, de diverses communes et de plusieurs fondations, PAC(O) a pu se développer. Récemment, un atelier a été mis à disposition à Carouge proche d'autres artistes et artisans, ce qui permet de nombreuses synergies. Sauveteur d'avoir un lieu fixe, alors que la belle saison s'éloigne et que les établissements publics ne sont plus ouverts pour rencontrer et suivre les candidats, tant dans

leurs projets que leurs démarches administratives. Ils ont besoin de soutien pour se prendre en charge et entrer dans le monde adulte. Parfois, leur milieu familial ne peut le faire, alors l'accompagnement est beaucoup plus complet.

Les Services Industriels de Genève, dans le cadre de leur exposition "One, Two... Street Art" sur le Pont de la Machine ont mis aux enchères une oeuvre de Banksy, street artiste mondialement connu, dont le bénéfice sera versé à PAC(O). Un coup de main providentiel, quand bien même les conditions sanitaires ont forcé la fermeture de la galerie...

Qui ne connaît pas quelqu'un, dans la tranche d'âge 15 à 25 ans, qui a un potentiel artistique, mais ne peut l'exprimer pleinement, parce que ses capacités scolaires ne sont pas bonnes, son estime de soi mauvaise ou qu'il a perdu confiance ? Il est vrai que notre société privilégie la formation scolaire. Pourtant, les élèves qui ont les meilleures notes ne sont pas forcément les plus adaptés dans la vie pratique et inversement ! En septembre 2019, on a décompté 700 jeunes entre 15 et 18 ans dans le canton de Genève qui ne suivaient aucune formation, alors que la loi qui l'exige entraine en application.

Fortes de ce constat, Carla et Vanessa - toutes deux à la fois éducatrices spécialisées et respectivement photographe et artiste plasticienne - proposent à des jeunes d'élaborer un projet artistique personnel en étant



accompagnés par un spécialiste. Les domaines proposés sont variés : dessin, photo, sculpture, céramique, vidéo, la liste n'est pas exhaustive.

Chaque jeune doit donc élaborer et concrétiser son projet, de l'ébauche à la finition. Il doit s'engager à le développer avec le soutien de son "parrain". Une fois achevé, il a la possibilité de l'exposer ou le présenter, afin de le mettre en valeur. Une manière de se faire (re)connaître, une chance de rencontrer des gens qui pourraient lui ouvrir d'autres portes vers une formation certifiante à terme.

Bien sûr, la crise sanitaire est passée par là, aussi les vernissages ne peuvent-ils plus avoir lieu. Du coup, la communication est effectuée au travers des réseaux faute de mieux ou aussi, par exemple, grâce à certains libraires qui mettent en avant le fanzine collectif d'illustrations, fraîchement réalisé par cinq jeunes et trois sérigraphes genevois.

PAC(O), pour se développer, recherche

- des soutiens financiers pour permettre la pérennisation de l'association. Un subventionnement régulier est nécessaire afin d'assurer l'achat de matériel et, à terme, le recrutement d'un éducateur social, puis d'un psychologue.

- des artistes prêts à accompagner un jeune dans son projet. Notons qu'un défraiement est prévu pour eux.

- des candidats motivés à saisir leur chance différemment afin de trouver leur chemin de vie. Bien que l'association PAC(O) accompagne actuellement un nombre de jeunes déjà conséquent, elle cherche à les orienter vers des stages ou des formations et reste donc ouverte à de futurs accueils.

Gageons que cette façon d'accompagner des jeunes leur permette d'entrer dans leur vie d'adulte avec une énergie renouvelée d'espoir !

Plus d'infos sur paco-web.ch

Anne-Lise Berger-Bapst
Photos : Carla da Silva

La mer de ...

... de Debussy et les vagues du Coronavirus

Je dirais que c'est plus qu'une situation morose pour le monde des artistes, c'est une situation catastrophique, une marée. Seuls quelques rares concerts joués en "live streaming" et à huis clos. Et toutes les autres professions liées aux spectacles qui ont vu leurs agendas tomber à l'eau. Il en faut du courage, de la passion et de l'optimisme pour affronter cette 2e vague de Covid 19 qui engloutit tout ce monde. Est-ce que cette vague va inspirer des artistes comme Claude Debussy dans « La Mer » créée à Paris en 1905.



Ce que nous souhaitons tous est que la vie musicale en notre ville de Versoix reprenne ses droits dès que possible, que ce soit les concerts classiques du dimanche très prisés ainsi que le Festival International de Guitare de Versoix qui jouit également d'une belle notoriété. Nous ne manquerons pas de vous en informer en temps utile et pouvons d'ores et déjà vous assurer que nos programmations seront à nouveau riches et variées.

Brigitte Siddiqui (Présidente)
photo : internet

Flots Bleus

Le tsunami du virus emporte les activités dans son sillage



On sent la tristesse du comité des Flots Bleus en lisant le programme de décembre. La situation sanitaire le contraint à tout annuler, alors que ce mois est généralement agrémenté par une myriade de rendez-vous, tous sympathiques et conviviaux.

Ne subsistent que les cours informatiques en vidéo les mercredis à 16h. Pour s'y joindre, il faut envoyer un mail à atinf@flotsbleus-versoix.ch.



Des nouvelles de l'assemblée générale par correspondance :

Sur les 262 bulletins de vote envoyés, 156 sont rentrés. Le PV de l'assemblée de 2019 a été accepté, de même que tous les rapports et comptes. Le comité et les vérificateurs aux comptes ont été élus. La cotisation annuelle pour 2020 se monte à 30.-.

Comme lot de consolation, une photo d'une des dernières rando avait été gardée en réserve. Un rayon de soleil en signe d'espoir que l'année 2021 sera moins sinistrée que 2020.

Anne-Lise Berger-Bapst

Photo prise par Christiane Perey lors de la rando à Veytag (Mies) en septembre 2020

Pour chanter à Noël

Une chanson d'amour,
Une chanson d'un jour,
Une chanson trompette
C'est une chansonnette.

On chantait nuit et jour,
On chantait plein d'humour,
On chantait sous la pluie,
On chantait en famille.

A la pause, au labeur,
En lavant la vaisselle
On chantait tous en chœur
Les mêmes ritournelles.

A Noël on chantait
Complaintes et comptines
En mangeant des tartines
De chocolat au lait.

On chantait à l'école
Rondes et barcaroles,
Des chants patriotiques,
Des airs polyphoniques.

Au café on chantait
Les chansons de Trenet,
Au théâtre on chantait
Manon de Massenet.



On chantait à l'armée
Mille et une bourrées,
A l'église on chantait
Des tristes litanies.

On chantait en balade
Des couplets, des ballades
Et on chante aujourd'hui,
On chante jour et nuit,
On chante avec entrain
Des amusants refrains.

Jean-Maurice Bloch

La biche de Melle Fanfreluche

Près de la forêt de Perlenbois se trouvait une vieille maison, tenant plus du chalet 1800 que d'une bâtisse en ciment.

D'ailleurs sur la façade, au-dessus de la porte d'entrée gravés dans la poutre maîtresse, deux noms en majuscule et une date: Isidore Fanfreluche et Noémie Castarin 1816. Cela rappelait ses arrières grands-parents qui avaient construit la maison et passant de génération en génération.

Sidonie Fanfreluche, fille unique, héritait aussi de cette propriété et les alentours : un pré, un jardin et ce chalet au toit d'ardoises luisant sous le soleil. Le balcon aux lattes ajourées favorisait la détente, car il donnait sur le jardin potager et un coin agrémenté avec fleurs et un petit étang. De l'autre côté, le pré entouré d'un enclos où paissaient une vache, un âne et dix poules. La subsistance était assurée pour l'année et l'âne attelé à une charrette servait aux promenades de Sidonie dans la campagne ou aux courses dans le village.

Célibataire endurcie, sa vie d'enseignante à l'école du coin remplissait toutes ses journées, car elle devait faire face à tous les degrés primaires, avant d'envoyer ses élèves à la ville pour le cycle secondaire. Maintenant à la retraite avancée, faute de renouvellement, elle s'occupait de sa maison et des animaux.

Mais voilà qu'un jour se présenta une biche blanche avec un trèfle vert sur le dos qui buvait l'eau dans son étang. Surprise des surprises, que faisait-elle là ? Et de plus très élégante. Sidonie essaya de l'appivoiser, et la surnomma Capucine. La biche s'en contenta et s'acclimata vite à ses nouveaux compagnons. Les mois passèrent

dans l'indépendance totale de chacun, et ce petit monde vivait en harmonie dans toutes les saisons. Capucine s'en allait dans la forêt, revenait, repartait, revenait quelques jours à la propriété, repartait longtemps, causant quelques frayeurs à Melle Fanfreluche. Tant qu'elle revenait, ce n'était pas trop grave. Au fait que cherchait-elle dans la forêt ? Un prétendant ? Un mâle bien cossu aux cornes puissantes ?

Arriva la saison froide et son cortège de neige, de gels, de brouillard et de journées sombres. Quelquefois le soleil brillait sur ce paysage immaculé, aux liserés blancs et noirs des forêts. Pas de biche à l'horizon ! Sidonie s'inquiétait. Noël approchait et les animaux allèrent vivre tout l'hiver dans leur abri, au chaud. Mais Capucine, sous son pelage tout blanc serait difficilement repérable pour les chasseurs, dans cette nature aussi blanche qu'elle ! Après tout, la forêt c'est son domaine ! Bien des pensées et des questions traversèrent l'esprit de Sidonie. Il est vrai qu'elle se faisait du souci pour sa protégée. Les animaux sauvages, même apprivoisés retournent souvent à leur état naturel.

Cette nuit lumineuse du 24 décembre sous le ciel merveilleusement étoilé, Capucine s'aventura vers la maison. Elle boitillait dans la haute neige et son ventre grossi l'empêchait d'avancer. Avec mille peines, elle arriva près de l'enclos, poussa la porte de la barrière et entra dans l'étable où se tenaient sur la paille, l'âne et la vache. La biche s'installa confortablement dans un petit coin encore disponible et mis bas quatre faons tout mignons au pelage coloré noisette ou tacheté blanc ivoire aux fines rayures brunes. Lorsque



le lendemain, Sidonie vint apporter du foin aux animaux, qu'elle ne fut pas surprise et son bonheur de découvrir l'âne, la vache soufflant sur les petits nouveau-nés pour les réchauffer pendant que leur mère s'assoupissait. Tableau touchant que Melle Fanfreluche mémorisa longtemps, très longtemps au fond de son cœur, car ce jour-là ce fut son plus beau Noël, des étoiles plein les yeux et de nouvelles compagnies empreintes de charme, de tendresse et de découvertes.

Un concert inédit s'ensuivit : brames des heureux parents, braiment de l'âne, la vache se mit à beugler, les poules caquetèrent suivies du piaillage et autres gazouillis des oiseaux venus fêter l'événement. Même les écureuils, avertis par je ne sais quel stratagème ont signalé leur présence en apportant quelques noisettes à Capucine. Et qui vint en grande pompe dans la soirée ! Monsieur le Cerf majestueux dans sa robe brune et ses bois imposants qui s'invita sans autre histoire aux festivités du genre. Il était certainement le géniteur de ces quatre petits faons, car il se coucha près d'eux. Son corps massif et allongé couvrait presque la jeune mère. Dans ce décor sublime, Sidonie y accrocha une belle étoile d'or et se mit à chanter de tout son cœur les plus joyeuses mélodies de son répertoire.

Joyeux Noël à tous !

Lucette Robyr

PUBLICITE

WWW.ACHATDOR.CH

NOUS ACHETONS CASH

AU MEILLEUR PRIX!

Tout or et argent pour la fonte. Tous bijoux or et argent. Tous objets en étain. Toutes montres de marque.

Nous vous accueillons dans notre bureau d'achat de Bellevue du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Tél: 022 774 17 17

Route de Lausanne 337 à Bellevue

Profitez de jouer ...

... pendant le semi-confinement !

Les piscines sont fermées, les musées aussi, comme bon nombre d'activités dont les familles raffolent.

Alors, il faut profiter de cette période pour jouer ensemble !

Jouer, c'est partager de bons moments, apprendre à gagner ... et à perdre, découvrir les couleurs et formes pour les petits, les chiffres ou les lettres, des stratégies pour les plus grands, devenir plus habile, rire, s'amuser... Le jeu est un bien culturel précieux !

La Ludothèque de Versoix propose désormais un "click & collect". Plus de 1'200 jeux sont à disposition des gens de

la région. Ils figurent dans le catalogue online.

Les intéressés peuvent consulter www.ludoversoix.ch pour les informations pratiques, s'inscrire et commander.

S'il rencontre du succès, ce service perdurera après la crise sanitaire. Il permet en effet aux gens qui ne peuvent venir aux heures d'ouverture de louer des jeux malgré tout. Un agenda chargé ne doit pas priver une famille de profiter de l'offre de la Ludothèque.

Les Versoisien bénéficient même d'un service de livraison gratuit grâce à Caddie Service! Pas besoin de se déplacer, particulièrement utile pour les



personnes en quarantaine... qui ont justement tout loisir de jouer.

Alors, plus d'hésitation ! Faites vos jeux !

Bienvenue à la Ludothèque (virtuelle) de Versoix !

Anne-Lise Berger-Bapst

Gagnez 50 francs à notre concours !

Pour gagner à notre concours, il vous suffit de répondre à la question suivante.

Mais qui est-ce ?

Un indice :

Musicologue averti, il est aussi l'unique joueur de l'ondes Martenot en Suisse !

Vous voyez de qui il s'agit ?

Alors, remplissez le coupon-réponse et collez-le sur une simple carte postale que vous adressez à :

Versoix-Région
Case postale 515 - 1290 Versoix
Avant le 15 du mois

WHO'S WHO ?



----- Coupon - réponse 304 -----

Ma réponse :

.....
.....

N'oubliez pas votre nom et votre adresse:

Nom

Prénom

Adresse

En cas d' égalité, le sort désignera le vainqueur.

PUBLICITE

PERMANENCE JURIDIQUE DE VERSOIX

Picot & Associés organise, tous les mardis et jeudis soirs (entre 17h et 20h), une permanence destinée au plus grand nombre (CHF 40.- pour un entretien approfondi d'environ 30 minutes avec l'un des associés de l'Etude).

PICOT & ASSOCIES
Avocats au Barreau de Genève

100, route de Suisse - 1290 Versoix
Tél: +41 22 318 56 56 - Fax: +41 22 318 56 50
www.psea.ch